

Rapport d'activité 2021/2022



Éléments de contexte

Le 1^{er} septembre 2021, un nouveau directeur (Thierry Verdier) a été nommé par Madame la Ministre de la Culture, Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, à la tête de l'ENSAM. Cette nomination est intervenue après une longue vacance de direction, car l'ENSAM avait traversé, et traversait encore, une période troublée, marquée notamment par des plaintes pour harcèlements sexistes, sexuels et moraux, et par un délitement conséquent du lien social entre les différents acteurs de l'ENSAM.

Une inspection administrative de l'IGAC avait été diligentée par les services de la Ministre en juillet 2020. Appuyées sur de très nombreux témoignages, les conclusions de cette inspection (novembre 2020) mirent en évidence le mode de fonctionnement « dégradé » (c'est le terme employé) d'un établissement d'enseignement Supérieur-Culture dans lequel les structures pédagogiques, les campagnes de recrutement, les répartitions budgétaires et les partenariats avec le monde économique régional, manquaient de transparence, et dans lequel les instances ne semblaient pas assez représentatives.

C'est pourquoi, la lettre de mission rédigée par Madame la Ministre, était explicite. Car au-delà de la nécessité de régler toutes les questions liées au fonctionnement réglementaire total de l'école, il était impérieux que des procédures formalisées soient mises en place, et qu'un contrôle de légalité s'appliquât désormais à tous les actes passés à l'ENSAM.

Afin de ne pas fragiliser le fonctionnement de l'ENSAM, le Budget 2022 avait été élaboré et validé à l'automne 2021. Celui-ci se caractérisait par la poursuite des logiques administratives, pédagogiques et financières des années passées. Les grands engagements de l'ENSAM avaient été respectés, et permettaient ainsi d'inscrire dans le développement de l'école les nouveaux projets portés par l'équipe administrative (administrateurs du Conseil d'Administration et services administratifs de l'école) comme par exemple le programme de rénovation énergétique du bâtiment A (Plan de Relance et Contrat de Plan État Région), l'achèvement des travaux du « Préau », le remplacement de divers éléments pour les serveurs informatiques, les compléments logiciels pour l'enseignement « à distance », le budget nécessaire au déploiement du diagnostic RPS, etc.

Néanmoins, le départ à la retraite du Président du Conseil d'Administration (décembre 2021) et son remplacement à la présidence du CA par M. Gilles Cusy, la nomination (pour remplacement) de certains administrateurs, et le renouvellement des Instances réglementaires (janvier-mai 2022), entraînèrent des modifications assez profondes dans l'orientation pédagogique, financière et territoriale de l'ENSAM.

Les axes du Projet d'établissement furent réaffirmés, et des rencontres participatives et collectives (séminaires pédagogiques, assemblées générales des personnels administratifs, rencontres et tables rondes) permirent d'affirmer les axes stratégiques de l'établissement.

C'est à partir de ces perspectives d'évolution de l'ENSAM que furent établies les grandes orientations du budget 2023 soumis aujourd'hui aux administrateurs.

A titre de rappel, voici les principales mesures qui ont été prises par le Conseil d'Administration, puis par les instances de l'ENSAM entre janvier et novembre 2022 :

1. Création d'un *Atelier des possibles* et engagements pédagogiques

Espace de discussion et de rencontres, dans une salle vitrée transparente au sein du hall principal de l'école, avec un questionnaire à remplir sur place (ou en ligne) sur les points forts et ce qui serait à développer ou à amender, l'*Atelier des possibles* s'imposa comme une réponse immédiate au projet de l'ENSAM.

- La mise en place de réunions thématiques ouvertes à tous pour recueillir les « possibles » d'une école en mutation avait pour objectif de transformer les remarques des uns et des autres en un projet initiant un véritable enthousiasme collectif.
- **Engagements pédagogiques :**
 - Lancement d'un **grand projet participatif** pour prendre en compte les remarques de l'HCERES, le plan d'action sur le bien-être étudiant et les résultats des différentes concertations.
 - Grand chantier sur la première année et ses attendus ;
 - Formation initiale partiellement modifiée pour respecter une répartition progressive et concertée des enseignements et mettre fin à la multiplication des cours à la carte et à l'engagement de contractuels à la dernière minute ;
 - Maintien des effectifs d'entrée à une jauge n'obligeant pas à l'augmentation du nombre d'ateliers mais un accent devra être mis sur l'encadrement des L1 à l'avenir ;
 - Un accès à tous les étudiants est expérimenté pour tirer profit d'experts ou intervenants ponctuels dépassant l'intérêt du semestre dans lequel ils sont positionnés ;
 - Une refonte des masters a été demandée et sera appliquée l'année prochaine, dans l'attente une initiative de mise en commun des séminaires est en cours pour mutualiser les moyens d'enseignements en master.
 - Un resserrement (suppression de l'optionnel informatique de S7 au S9 et concentration sur le travail à la main en S1) et renouvellement des enseignants en informatique (1 mobilité et 2 départs) a permis de cibler les apports numériques du S2 au S5. Un retour d'expérience devra être tiré en fin d'année sur la relation numérique & architecture.
 - Une forte augmentation dans les années précédentes sur l'encadrement des mémoires est subie cette année. Une modification plus efficace devra être réfléchie l'année prochaine. Déjà certaines pistes sont testées par du co-encadrement ;
 - Réforme du système de certification qui était obsolète depuis longtemps. Arrêt provisoire des tests privés dans l'attente d'une nouvelle stratégie de validation des aptitudes de langues étrangères.
 - Corrections aux grilles d'enseignements ;
 - Organisation de concertations et de dialogues ouverts ;
 - Inscription de certains studios en langue étrangère ;
 - Mise en place des cadres pédagogiques (à titre expérimental) du futur dossier d'habilitation (échéance 2023-2024) ;
 - L'adaptation aux travaux avec du e-learning et des « antennes » provisoires de l'école à l'extérieur qui renforcent nos partenariats et même éventuellement pourront faire naître de nouvelles pratiques pédagogiques territorialisées ;
 - L'ouverture à l'international a été amoindrie depuis quelques années et le manque de cours en langues anglaises étrangères pâtit d'une mauvaise réputation internationale ;
 - Soutien social continu et augmentation des aides aux césures des étudiants.
 - Des apports pédagogiques appréciés de l'Ordre des Architectes en HMONP ont été demandés par les étudiants à être transférés en cycle master ce qui a été esquissé. La formation HMONP va être questionnée par les nouvelles instances ainsi que l'apport de l'Ordre des Architectes dans cette formation.
 - L'engagement à la CGE est en cours d'arrêt suite à la suspension des deux mastères spécialisés. Pour des raisons techniques de travaux, la formation BIM a été supprimée. LE DPEA Scénographie a été maintenu mais externalisé dans des lieux muséographiques et scénographiques extérieurs à l'école pour des raisons de travaux. Co-formation San-Sébastien et co-diplôme École des Mines maintenues avec des systèmes de mises à niveau coûteux. D'autres co-diplomations ou formations professionnelles sont à l'étude puisque ce sont des demandes très récurrentes de nouveaux inscrits.
- Des moments de restitutions ont été organisés régulièrement sur les propositions et sur les orientations définies en CA dans le cadre du Projet d'établissement. Ainsi, deux séminaires pédagogiques ont été mis en place pour discuter des « thématiques fortes » de l'ENSAM (thématiques retenues : « le déjà-là », « la méridionalité face aux enjeux du changement climatique », enfin « santé globale et architecture ») afin d'irriguer les pédagogies et les actions de l'école.

- Une assemblée générale de présentation de ces enjeux s'est tenue au printemps 2022. Ces séminaires, ces restitutions et cette assemblée générale ont réuni (présentiel + distanciel) entre 70% et 80% des enseignants de l'école, et leurs contenus sont visibles sur la chaîne YouTube de l'école.
- Pour ne pas hypothéquer l'avenir des orientations défendues lors de ces travaux collectifs, l'école a souhaité réfléchir à sa politique de recrutements des enseignants, et a donc tenu à « faire une pause » dans ses recrutements de MCF et de PR (dont les profils trop « orientés », et les Comités de recrutement - d'ailleurs non règlementaires - avaient été élaborés par l'ancien CPS, à partir d'opportunités de promotion parfois sans relation avec les enjeux du projet d'établissement).

2. Mise en œuvre du plan d'action QVT

En parallèle de ce vaste chantier de concertation et de collecte collective des « possibles » de l'ENSAM, les grands principes du **plan d'action QVT** qui avaient été approuvés, ont été appliqués.

Un rappel rapide de la méthodologie : l'ENSAM a lancé en 2019 un audit sur les risques psychosociaux confié à El Groupe. La restitution de l'audit s'est faite le 15 juillet 2020 en amphithéâtre et a donné lieu à plusieurs constats et préconisations. Dans le cadre de son accompagnement, El groupe a proposé la constitution de différents groupes de travail largement ouverts, réunis autour de 4 thématiques identifiées comme facteurs de risque pour l'établissement et comme leviers d'action : Organisation du travail – Management - Ressources humaines - Santé au travail

- Le travail mené, sous la conduite de Mme Isabelle AVON, directrice de la Communication et du Développement à l'ENSAM, par les enseignants et par les personnels administratifs a été restitué en octobre 2020, et a permis d'élaborer le plan d'action autour de grands thèmes.
- Ainsi :
 - S'agissant du travail sur la **charte de déontologie** et des **procédures de prévention et lutte contre les violences**, il a été présenté, après discussion avec les délégués syndicaux, aux représentants du personnel en CHSCT le 22 octobre 2021 ;
 - Les documents sur l'avancée du plan d'action ont été transmis aux personnels et une assemblée générale a été organisée le 24 novembre 2021 ;
 - Le 25 novembre 2021 le nouveau président du Conseil d'administration, M. Gilles Cusy, a proposé que ce plan d'action ainsi que les propositions soient officiellement présentés au CA et validés.
 - Enfin, le 13 janvier 2022, le Conseil d'administration a procédé au vote de la charte de déontologie de l'ENSAM- Les procédures de prévention et de lutte contre les violences sexistes
 - La fiche de signalement des violences.
- S'adressant tout autant aux personnels enseignants et administratifs qu'aux étudiants, ce plan d'action QVT est aujourd'hui considéré comme une avancée majeure dans l'apaisement du climat social au sein de l'ENSAM.

3. Renouvellement des instances statutaires (CFVE et CS, puis CPS)

Plusieurs facteurs ont imposé la mise sur pied d'élections partielles pour le renouvellement des instances statutaires (CFVE et CR).

- Pour la Commission de la Recherche (déjà marquée par des démissions d'enseignants avant l'arrivée à l'école du nouveau directeur) : la non-reconduction de l'habilitation du groupuscule de recherche, HITLab, baptisé « Groupe de Recherche en Formation » (GRF), a privé ses membres du statut de chercheur éligible à la CR ; En effet, ce GRF ne comportait aucun HDR et ne pouvait donc encadrer aucun doctorant. Il ne présentait à son bilan, en 3 ou 4 années d'existence, aucune publication dans des revues scientifiques, ou à facteur d'impact, aucune publication collective ou individuelle scientifique, et aucun séminaire de recherche, journée d'étude ou colloque :
 - la démission de toutes les personnalités extérieures de la Commission de la Recherche qui ne souhaitaient pas cautionner une commission « recherche » dans laquelle ne figurait aucun enseignant-chercheur publiant (en raison des démissions antérieures des enseignants-

chercheurs membres du LIFAM (Unité de recherche habilitée par le BRAUP et reconnue par l'HCERES) ;

- le refus de l'ensemble des doctorants de présenter une candidature, lors du renouvellement partiel de la Commission Recherche, pour siéger dans une instance de « recherche » dépourvue de chercheurs reconnus ;
- l'application des textes règlementaires interdisant aux membres de la CFVE ou de la CR d'être en même temps membres du CA ; Toutes ces démissions, ou ces radiations, ne permettaient plus à cette commission de réunir un quorum suffisant pour siéger valablement.

- Pour la Commission des Formations et de la Vie Étudiante (elle aussi marquée par de très nombreuses démissions d'enseignants) :
 - la démission d'étudiants de la CFVE refusant d'être instrumentalisés ;
 - la mutation, le départ à la retraite, ou le départ de l'établissement (souvent pour fin de contrat) de membres de la CFVE.
- **Ces absences ou démissions ne permettaient plus la tenue règlementaire de CPS.**
- Des élections partielles s'imposaient pour les collèges enseignant et administratif.
- Les élections se sont déroulées dans un **climat serein**. Les résultats de ces scrutins ont permis d'obtenir une **représentativité** de l'ensemble des sensibilités de l'école (y compris avec certains anciens membres de ces commissions - qui ne figurent plus parmi la liste des élus titulaires, mais qui ont été élus au rang de suppléants).

4. Nominations de nouvelles personnalités au CA

- Les départs à la retraite de M. Emmanuel Nebout, président du CA, et les départs de plusieurs personnalités extérieures et des 2 personnels administratifs du CA, ont amené plusieurs modifications importantes parmi les membres du Conseil d'Administration :
 - M. Gilles Cusy, suppléant de M. Nebout, est devenu membre titulaire du CA, puis en décembre 2021 a été proposé comme président de ce conseil.
 - M. Renaud Barrès, directeur du CAUE 34, et M. Cédric Grail, directeur général du groupe SERM/SA3M, sont venus remplacer deux administrateurs ayant quitté leurs sièges. Mme Claire Gatecel, conseillère régionale, a été désignée par la Présidente de la Région Occitanie pour siéger en son nom et place au CA.
 - Deux nouvelles élues du collège administratif sont venues remplacer les personnels ayant quitté leur siège.
- Ces nouvelles nominations, ou élections, ont permis de resserrer les liens entre administrateurs et de soutenir la dynamique mise en place par l'Atelier des possibles et par l'application de procédures formalisées respectueuses des principes de légalité.
- Le Conseil d'Administration, désormais présidé par M. Gilles Cusy, a été amené à remplir pleinement ses fonctions, et la vacance institutionnelle consécutive aux délais d'organisation d'une nouvelle campagne d'élection pour les membres des instances (CFVE et CR) a permis de retrouver un mode de fonctionnement respectueux de l'article 2 du décret de 2018 - sans les interférences récurrentes entre les différentes instances qui avaient pollué la vie institutionnelle de l'école pendant près de 3 ans.
- En effet, le CA n'étant plus la chambre d'enregistrement du CPS, les **stratégies** du futur **projet d'établissement** ont été abordées, et la ligne politique de l'ENSAM a été définie de manière beaucoup plus claire.

5. Renouer des liens forts avec l'Antenne de l'Île de La Réunion

Unique lieu de formation en architecture francophone de tout l'Océan Indien, et unique lieu de formation aux spécificités de l'architecture en milieu tropicale (francophone), l'Antenne de l'ENSAM à l'Île de La Réunion est l'exemple parfait d'une structure d'enseignement supérieur-Culture qui a parfaitement rempli les missions pour lesquelles elle avait été créée.

Malgré l'extraordinaire développement de l'Antenne, cette école d'architecture n'était pas perçue par l'Ensam à l'aune de ses mérites. Les contacts entre l'Antenne et Montpellier restaient très sporadiques, et l'Antenne servait de réservoir de voix lors des élections aux diverses instances.

Cette situation ne pouvait perdurer. Les expériences pédagogiques et scientifiques menées à l'Antenne dépassaient, dans leurs résultats, les travaux engagés à Montpellier. Un simple regard sur les réseaux scientifiques permettrait de le mesurer. C'est pourquoi, l'ENSAM a organisé, avec le nouveau président du CA une mission de plusieurs jours à l'Antenne.

Il s'agissait d'abord d'assister aux jurys de PFE et de HMONP. Ce qui a permis de mesurer de visu l'incroyable qualité du travail produit à l'Antenne, et notamment l'avance remarquable sur toutes les interactions entre architecture et problématiques environnementales contemporaines.

Il s'agissait ensuite de répondre à la commande passée par la Directrice de l'Architecture concernant l'évolution du statut de l'Antenne. Cela amena à rencontrer tous les acteurs du territoire (Présidente de la Région, Président du Conseil Départemental, Directrice Régionale des Affaires Culturelles, Président de l'Université de La Réunion, Maire du Port, ...) afin de bien évaluer les enjeux de développement de l'Antenne.

Aujourd'hui les liens entre Montpellier et l'antenne de La Réunion (qui remplit déjà tous les critères d'une école de plein exercice) sont redevenus très solides. Les personnels de l'Antenne ont participé à tous les séminaires, ont animé des tables rondes, ont largement contribué aux travaux de l'Atelier des possibles, ont toujours été présents aux réunions du CA, ..., et surtout ont partagé toutes les démarches suscitées par le nouveau CA et la nouvelle direction.

- Ainsi, Le budget 2023 de l'école de La Réunion a été construit à partir d'une reconduction des dépenses de fonctionnement et d'investissement. La ligne de conduite de l'antenne, l'amène donc à poursuivre :
 - Le partenariat financier avec les collectivités locales et territoriales ;
 - Son développement par le confortement des formations ;
 - La poursuite de son ouverture à l'international ;
 - La mise en place d'enseignement partagé avec l'École d'Ingénieurs de l'océan Indien (ESIROI) ;
 - Continuer le rapprochement avec l'université de La Réunion déjà acté par une convention d'association en 2019.
- La ligne de conduite de l'école, validée au niveau ministériel, l'amène à poursuivre :
 - Mise en place de la plateforme numérique qui est un outil de communication et de partage d'informations à destination des enseignants et des administratifs ;
 - L'acquisition d'écrans interactifs et le renouvellement du mobilier des salles de cours ;
 - L'organisation d'un voyage d'études en Océan Indien.

6. Organiser un audit externe pour certains postes budgétaires

Le CA partiellement renouvelé (nouveau président, nouvelles personnalités extérieures et nouveaux personnels administratifs) a demandé de présenter l'évolution du budget de l'établissement sur les derniers exercices afin de comprendre la stratégie qui aurait été mise en place précédemment - pour rappel le BI 2022 avait été voté sous l'ancienne présidence du CA en novembre 2022, et l'actuel CA essayait de comprendre les logiques qui auraient prévalu à sa création.

Comme beaucoup de questionnements demeuraient, le CA a voté la commande de plusieurs audits à un organisme extérieur (en relation avec le nouvel Agent Comptable, et le Contrôleur Budgétaire Régional).

- Ces postes budgétaires concernent les dépenses engagées pour :
 - la commission voyages pédagogiques (car cette commission procédait - sans cadre légal - à la répartition de budgets) ;
 - la commission des relations internationales (même problème que précédemment) ;
 - les 3 chantiers de maîtrise d'œuvre internes : le Fab'lab, le Learning Center, les salles de danse et de musique ;
 - les frais personnels du directeur : le document unique de cadrage des dépenses des

dirigeants n'existant pas ;

- les frais de missions et de déplacements.

→ Les résultats de ces audits permettront de clarifier certains héritages budgétaires de l'école, et de mieux répartir les enveloppes financières en fonction des stratégies pédagogiques et scientifiques souhaitées par le CA.

7. Instaurer de la transparence dans les prises de décision

Abondamment critiquée pour sa gestion des commissions, des conseils, des recrutements, etc., l'ancienne direction de l'ENSAM, ainsi d'ailleurs que ses instances, avaient perdu une part de leur crédit auprès des personnels et des étudiants.

Afin de trancher avec cette logique discrétionnaire, a été instauré un rythme régulier d'Assemblées Générales à l'attention soit des personnels administratifs (assemblées mensuelles), soit des personnels enseignants (4 séminaires pédagogiques), soit des étudiants (en relançant le CVE / Conseil de la Vie Étudiante, qui à terme deviendra, sur le modèle universitaire, un Conseil de Perfectionnement).

Tous ces moments de dialogue et d'échanges, pour tenir informée toute la communauté de l'Ensam des évolutions et des projets, ont complété les actions menées au sein de l'Atelier des Possibles, et ont enfin permis que la parole et le dialogue retrouvent leur place dans l'établissement.

Un élément important de cette stratégie fut le recrutement d'un nouveau directeur des Études. En effet, le départ pour mutation de l'ancien directeur des études, conjointement aux départs de l'ancien directeur de l'ENSAM, puis quelques mois plus tard du président du CA, fut l'opportunité qui permit de recruter une personne très ancrée dans la culture architecturale (AUE), attachée au service public de l'enseignement, mais aussi très proche des milieux décisionnels de la Région : M. Daniel Andersch.

Ce recrutement fut une vraie chance car, désormais, directeur + président de CA + direction des études travaillent dans la même direction, avec l'envie de rendre à cette école sa place dans la politique de site montpelliéraine de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Architecture.

8. Recréer une « culture d'école »

Bien évidemment, le retour à une pédagogie en présentiel a permis de retisser ces liens distendus pendant la période COVID. Mais pour ne pas laisser passer l'opportunité de ces « retrouvailles pédagogiques », une structure d'encadrement se met en place :

- soutien aux actions de parrainage entre nouveaux entrants et étudiants avancés ;
- sorties et journées d'intégration pour les nouveaux entrants ;
- voyage d'étude (« de promo ») pour les étudiants de 1^{ère} année pendant la fermeture ;
- un chantier ouvrier collectif pour les étudiants de 2^e année, pendant un week-end prolongé de début juin sur un chantier MH ;
- instauration d'une véritable cérémonie de remise des diplômes avec des prix distribués par nos partenaires mécènes (ville de Montpellier, Métropole de Montpellier, Ordre des Architectes, Musée Soulages Rodez, ...);
- création d'un prix du meilleur PFE « mention recherche » ;
- autorisation de la tenue du « gala archi » (avec tout l'encadrement de sécurité et toutes les autorisations administratives nécessaires) ;
- reprise de la vie étudiante favorisant l'organisation des conférences et des expositions ;
- réouverture partielle de « l'atelier permanent » pour éviter les dérapages vers les épuisantes périodes de charrettes ;
- développement des moyens technico-pédagogiques d'accompagnement des étudiants dans une même direction sectorielle (fabrique, ATM, atelier d'impressions, riso, labo photo, ...) ;
- soutien à une exposition photo rassembleuse (à l'initiative des étudiants), « in-side-out » qui bénéficia d'ailleurs d'une belle couverture médiatique ;
- les 3 Professeurs TPCAU ont été amenés à délivrer un cours d'introduction à la culture et à la théorie de l'architecture pour les étudiants de 1^{ère} année de licence ;

- Évolution pédagogique complémentaire : Suite au large processus de concertation et aux nouvelles élections pour les instances, les orientations pédagogiques favorisant la progressivité, mettant en œuvre les orientations ministérielles pour le bien-être étudiant (contrôle continu, rythme de travail pour éviter la charrette, ...) ont été présentées à tous et sont en train de se concrétiser dans les nouvelles « grilles » (comprendre « maquettes » pédagogiques).

Grâce à cela, l'ENSAM dispose d'un vrai programme pédagogique, dans lequel les préoccupations contemporaines seront mieux appréhendées, et surtout de préparer les cadres pédagogiques de la future habilitation. Le nouveau calendrier et les nouvelles orientations se mettent en place, mais certaines évolutions se feront sur du moyen terme.

Certaines formations post diplôme vont faire l'objet d'un audit et sont suspendues dans l'attente.

9. Faire du Chantier en cours l'argument d'une réappropriation des espaces

L'ENSAM entend profiter des travaux engagés dans le cadre du Plan de Relance (travaux de rénovation énergétique du bâtiment labélisé **Architecture Contemporaine Remarquable**, pour inviter les « usagers » à se réapproprier ce lieu passablement enlaidi avec application depuis des années.

L'école est actuellement engagée dans des travaux importants avec la dépose / repose des façades du bâtiment principal, la réorganisation du système de chauffage et de rafraîchissement, et des interventions sur la toiture (panneaux photovoltaïques).

- Les travaux ont débuté le 30 mai et la co-activité s'organise. C'est un projet enthousiasmant mais à fort impact sur la vie de l'école.
- Plusieurs campagnes de communication ont été lancées, avec des informations en ligne, des flyers et des affiches, mais aussi avec une assemblée générale pour les personnels, animée par une conférence avec l'architecte et l'ingénieur, retransmise en Visio conférence.
- Comprendre l'histoire de cette construction, ainsi que les enjeux sociaux que représentait l'innovation architecturale dans les années 70 devrait permettre de poser un nouveau regard sur l'immobilier de cette école, et à terme susciter une sorte de fierté chez les étudiants, les enseignants et les personnels administratifs - car l'actuel projet de rénovation s'inscrit dans cette même volonté d'innovation architecturale qui avait caractérisé les programmes initiaux.
- En parallèle à cette découverte, l'ENSAM prépare (à la demande de la ville de Montpellier) un vaste colloque sur Ricardo Bofill (décédé il y a quelques mois). Ce colloque qui se tiendra à l'hiver 2023 devrait s'organiser autour de 4 grands thèmes (dont l'un permettra de relier l'architecture « méditerranéenne » très influencée par José Luis Sert de l'Ensam, et l'architecture assez « post-moderne » du taller de Ricardo Bofill).

9 bis. Le plan de relance énergétique

La conférence nationale de l'immobilier stratégique, qui s'est tenue le 14 décembre 2020 en présence du Premier ministre, a validé la sélection de 4214 dossiers à l'échelle nationale en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics, à l'issue de l'appel à projet « rénovation des bâtiments de l'État et de ses établissements publics » du Plan de relance pour lequel l'école a perçu un financement de 4.896.358,40 €.

- Nature des travaux : Les travaux de rénovation thermique et énergétique du bâtiment principal portent sur :
 - Remplacement de l'enveloppe (façades vitrées des bâtiments)
 - Isolation de toutes les toitures et des murs
 - Remplacement de la chaudière existante par un modèle à condensation
 - Remplacement des circulateurs chauffage et froid
 - Récupération d'énergie sur CTA amphithéâtre
 - Mise en place de luminaires LEDs
 - Installation d'une production d'énergie renouvelable (photovoltaïque)

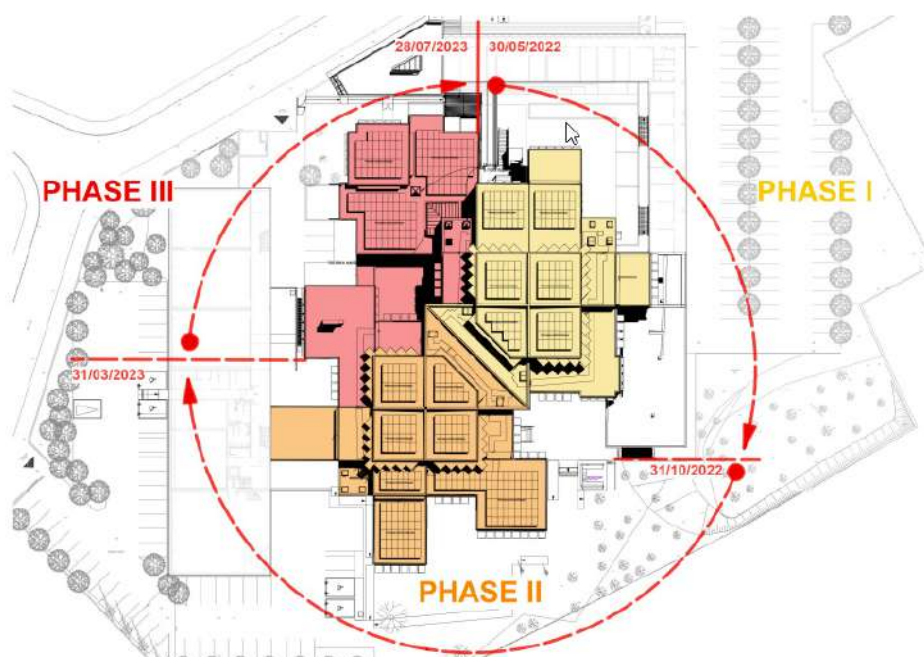
L'objectif est d'intervenir sur l'ensemble des façades et des toitures, pour limiter les déperditions d'énergie du bâtiment d'origine. Pour cette intervention, le groupement et son architecte devront impérativement prendre en compte la valeur architecturale de l'école qui a obtenu le label Architecture Contemporaine Remarquable. Un engagement fort est attendu du groupement et de son architecte pour revaloriser ce patrimoine à travers les interventions sur l'enveloppe.

Afin d'atteindre les objectifs de -40% ou -60% de consommations d'énergie (en fonction des tranches) pour bénéficier du Plan de relance, il est proposé de combiner des actions sur l'enveloppe du bâtiment principal qui est le plus ancien (isolement des toitures, murs, planchers, vitrages), avec des actions sur les équipements techniques permettant d'améliorer la performance de la production d'énergie (chaleur, éclairage) et en intégrant des énergies renouvelables (énergie photovoltaïque). Soit une réduction de 736 421 kWhEF/an des consommations énergétiques et de 131 572 kgeqCO2/an d'émission de gaz à effet de serre.

- **Financement CPER** : En complément du financement France RELANCE, l'école a également bénéficié de crédits complémentaires en 2021 de 1 795 251€ (perçus le 17/10/22) au titre du CPER pour consolider le budget de l'opération, portant l'estimation de l'opération à 6 691 609€ en juin 2021.
- **Révision du coût du projet** : En juillet 2022, un besoin de 360 k€ a été identifié par l'ARAC (MMOA) sur ce projet pour faire face l'impact de l'inflation et la révision des prix liée aux aléas. Le ministère a prévu un financement à hauteur de 300 k€ dont 100 k€ ont été encaissés par l'ENSAM en juillet 2022. Une actualisation de la situation en septembre 2022 porte maintenant la simulation à un montant de 7 061 000€.
- **Le montant global de l'opération est donc modifié comme suit** :
 - Le budget de l'opération en juin 2022 était estimé à 6 691 609 €
 - Une demande de financement supplémentaire de 461 020 €
 - Surcoût dû à l'inflation = 365 920 € (augmentation du taux de révision depuis mai 2021 : +5,86% index ING et +8,33% index BT01).
 - Surcoût dû à des travaux supplémentaires = 95 100 €

A l'occasion du dialogue de gestion qui s'est tenu le mercredi 19 octobre, le ministère de la Culture a confirmé son soutien au projet de rénovation de l'ENSAM et a garanti que le dépassement prévisionnel serait financé en 2023.

- **Exécution en trois phases**



- **Avances sur travaux versées à l'ARAC** : Concernant les avances sur travaux, l'établissement a ajusté ses crédits de paiements au BR2 2022 indiqué afin de liquider la dernière échéance de l'exercice.

- Avenant à l'ARAC : La révision du coût de l'opération amène donc à proposer un nouvel avenant avec l'ARAC qui tient compte de ces modifications prévisionnelles.
- Calendrier des travaux et déménagements : Les retards dus à des difficultés d'approvisionnement des verres, à l'inspection du travail et l'approvisionnement en carburant a fortement impacté la phase 1 qui a débuté le 31 mai 2022.
Lundi 24 octobre 2022 à 16h : Commission de sécurité pour une réception partielle, soit celle de la 1^{ère} phase.
A partir du 14 novembre 2022 : Réaménagements de la phase 1 pour lesquels ont été priorisées les salles en rez-de-jardin (C41 à C44) et la médiathèque.
A partir du 21 novembre 2022 : les espaces au rez-de-chaussée, à savoir les bureaux de la logistique, la cafétéria, et à l'étage la direction et l'équipe du LIFAM.
A partir du 1^{er} novembre 2022 : début de la phase 2. A partir du 7 novembre, la salle des profs, la salle, l'atelier 2 et la coursive 1 ne pourront plus être exploités.
A partir du 28 novembre 2022 : les bureaux de la DDC sont concernés par la phase 2.
A partir du 1^{er} avril 2023 : début de la phase 3 jusqu'au 28/07/2023.
- AAP Plan de résilience 2 : Afin de compléter le financement déjà acquis, L'ENSAM a décidé de répondre à un nouvel appel à projet plan de résilience 2 qui a été lancé le 10 octobre 2022 et pour lequel notre projet serait éligible. L'école a sollicité l'architecte et le groupement d'entreprise pour actualiser le dossier déposé au titre de la candidature au plan de résilience 1, le dépôt devra être effectif avant le 6 décembre 2022. La prise en charge de dépenses annexes au chantier telles que les déménagements des espaces entre les différentes phases a pu être financée en partie par une subvention du ministère versée en novembre 2022 (50k€). En 2023, une enveloppe prévisionnelle de 85 k€ a été proposée pour anticiper les mouvements des phase 2 à 3 et phase 3.

10. Renouer les liens pédagogiques et scientifiques avec le milieu local

En se rapprochant rapidement des collectivités locales, et plus précisément encore de la ville et métropole de Montpellier, qui souhaitaient « tourner la page » des partenariats établis avec des perspectives trop « floues », des liens solides et constructifs étaient attendus.

Des conventions cadres furent établies et servirent de modèle pour toute une série d'actions. De nombreux résultats furent obtenus et au-delà des relations pédagogiques fortes qui unissent désormais l'école avec quelques collectivités (supports de projets d'ateliers et appuis financiers pour l'ENSAM), le plus important partenariat fut établi avec la ville de Montpellier, la SERM et l'ENSAM pour la convention et la participation à un projet « réel » de maîtrise d'œuvre expérimentale pour des logement étudiants (ZAC Garrigues)

Les conventions cadres avec collectivités locales permirent de donner le cadre d'une inscription pédagogique et de faire cesser les conventions bilatérales entre enseignants responsables d'atelier de projet et collectivités publiques, qui se traduisaient parfois par des relations professionnelles privées entre agences d'architecture et service de maîtrise d'ouvrage territoriales (un des audits commandités par le CA se penche sur ces confusions public/privé dans les relations des enseignants de l'école avec les collectivités locales).

11. Inscrire l'école dans des projets à forte ambition scientifique

Néanmoins, ne souhaitant pas démultiplier les actions de l'ENSAM en direction des grands partenaires du site montpelliérain, il a été priorisé l'engagement de l'établissement dans 2 programmes d'envergure :

- **Montpellier capitale européenne de la culture 2028** : Le territoire montpelliérain (depuis Sète jusqu'à Montpellier, les garrigues et Lunel) postule à l'obtention du titre de Montpellier capitale européenne de la culture 2028. Sachant la part très importante qui revient à l'architecture, au patrimoine, aux questions environnementales (au sens large) et à la culture des matériaux, dans l'expression d'une capitale culturelle, le porteur du projet de préfiguration a accepté d'intégrer les équipes enseignantes de l'ENSAM dans ce projet très ambitieux. Selon les résultats obtenus,

l'école pourrait bénéficier de manière très positive des retombées de cet événement.

- **PIA 4 projet MIRANDA – INSTITUT DE RECHERCHE-CRÉATION** : Réponse à l'appel à projet PIA4 - « Excellence sous toutes ses formes (ExcellencES) » - AAP 2023-2033
Le projet MIRANDA ambitionne de positionner Montpellier comme un pôle d'excellence internationale en recherche-crédation dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine.

Le projet est co-porté par Réjane Roure, Professeur à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, directrice de l'UMR ASM, et Thierry Verdier, directeur de l'ENSAM sur 4 axes de transformation en 10 ans (2023-2033) - Fédérer les acteurs de ESR / ESC du site autour de 3 pôles scientifiques axés sur les grands défis et enjeux du secteur, et des services d'appui à la recherche répondant aux standards nationaux et internationaux :

- Intensifier les collaborations avec les secteurs public et privé de la culture (collectivités, institutions et industries culturelles et créatives) pour faciliter le transfert des résultats de la recherche et la coproduction de connaissances et d'innovations.
- Mutualiser et enrichir l'offre de formation en master et doctorat, développer une offre de formation continue pour s'adapter aux besoins du secteur et préparer les métiers de demain.
- Favoriser la diffusion des productions scientifiques et culturelles auprès du grand public, encourager l'engagement des citoyens dans la pratique artistique et dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel. Là encore, l'opportunité pour l'ENSAM de ce projet est immense, et ses retombées scientifiques et financières seraient extraordinaires pour l'avenir de l'école et sa cohésion.

12. Développer la recherche

Dans le cadre de la dotation budgétaire des crédits « recherche » que le ministère de la Culture attribue aux ENSA pour l'activité de leurs unités de recherche, l'ENSAM et le LIFAM, ont bénéficié, en 2022, d'une subvention de 28 000 euros TTC. Le budget est identique à l'année 2022. La fin de l'année 2022 sera marquée par l'arrivée à terme des conventions liées aux programmes scientifiques pour lesquels le LIFAM était engagé depuis plusieurs années, à savoir :

- Le projet OEHM.
- Le projet HUT.
- POPSU Métropoles.
- POPSU Territoires.

Pour 2023, le laboratoire prévoit, entre autres, de s'engager sur les activités suivantes :

- **Consolidation des activités de recherche avec une intention forte à la transdisciplinarité, une spécificité/qualité du LIFAM :**
- **Les mardis du LIFAM** (mensuels) qui visent à faire connaître et mettre en discussion des « recherches » dans lesquelles des membres du LIFAM sont investis. Souvent avec des chercheurs et/ou acteurs dans d'autres laboratoires. Déjà 3 séances en 2022) ;
 - **Les séminaires de recherche du LIFAM** (tous les 3 mois) : séances de demi-journée ou de journées entières visant à explorer une question de recherche (en lien avec l'un des 3 axes du LIFAM : habiter, méthodes, transitions). Discussion et débat entre chercheurs du LIFAM et chercheurs extérieurs ;
 - **La journée d'étude doctorale** du LIFAM (prévue pour premier semestre 2023) autour des questions d'innovations dans le numérique ou portées par le numérique (sur des volets techniques, sociaux, politiques, etc.).
- **Poursuite du soutien des initiatives de réponses à Appel à projets/programmes de recherche**
- AMI : obtention en 2022 de l'AMI Qualité du logement de demain. Voir comment consolider cette recherche par d'autres APP pour envisager une recherche qui engagerait sur un long terme.
 - Engagement de plusieurs chercheurs du LIFAM dans la réponse à l'appel à

projet Capitale européenne de la Culture (Montpellier-Sète) portée par l'ENSAM

- Hors LIFAM, l'école a été lauréate de l'AMI CMA – ARCHI (Compétences et Métiers d'Avenir) en association avec les 20 écoles d'architecture et les grandes structures professionnelles du milieu de l'architecture et dont l'objectif est de placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs dans une stratégie d'accélération des Industries Culturelles et Créatives (mesure 6 : anticiper les mutations des acteurs des ICC en adaptant l'actif des formations initiales et continues de la filière).
- Soutenir les réponses à ANR, PIA, programmes européens, etc.

→ **Soutien et accompagnement des doctorants**

- Mise en place d'un **Séminaire doctoral** (séances de 3h00) : restitution de deux états d'avancement de thèse (dans la mesure du possible un du LIFAM et un d'un autre laboratoire) et discussion par deux chercheurs confirmés de deux disciplines différentes (idem, principe LIFAM et or LIFAM)

- **Part du budget 2023 plus conséquente allouée à un soutien doctorant pour les vacations recherche.** Ce soutien représente aussi une opportunité de permettre aux doctorants ou post Master qui envisagent de s'inscrire en doctorat de se former à certains aspects du travail de la recherche (d'autres expériences par le passé ont montré l'intérêt de ces soutiens-vacations). Il est prévu que le LIFAM candidate pour un soutien complémentaire auprès du MCC.

- Poursuivre le **soutien à mission événements scientifiques.** En 2022, le Conseil du LIFAM a tenu à soutenir davantage que précédemment les missions pour que les doctorants exposent les résultats de leurs recherches dans des rencontres scientifiques de « renom » et rendent ainsi visibles (et inscrivent) leurs travaux dans des réseaux.

- **Formation sur certains aspects techniques et méthodologiques** à poursuivre (En 2022, 2 séances sur méthodes d'enquête par entretiens semi-directifs).

→ **Formaliser davantage (et collectivement) le projet scientifique du LIFAM**

- Dans la poursuite de séances de travail courtes qui se sont tenues en 2022, organisation d'un **séminaire intensif de travail du LIFAM** (2 jours). (Re)définir collectivement les axes du LIFAM, s'inscrire dans des groupes de travail, programmer ensemble les événements internes au labo et ouverts, etc.

- Les mardis du LIFAM et les séminaires de recherche du LIFAM sont pensés pour permettre d'alimenter aussi le projet scientifique du LIFAM.

→ **Valoriser/poursuivre les travaux des recherches et événements scientifiques « effectués »** durant les exercices précédents. Le conseil du LIFAM souhaite inciter à la production scientifique, qui plus est à l'international (en anglais particulièrement). Incitation aussi à aller chercher des co-financements. Répondre notamment aux appels du MCC sur soutien à valorisation et solliciter les autres laboratoires de rattachement des membres du LIFAM.

Parmi les valorisations à engager en 2023 :

- Publications des actes des JED de 2019 et 2021.
- Valorisation des 3 programmes de recherche (POPSU, HUT, OEHM).

→ **Créer des conditions de travail renouvelées** avec la prise de possession des nouveaux locaux du LIFAM (gros chantier collectif) :

- Travail collectif pour organiser les bureaux
- Équipement matériel car le LIFAM ne possède quasiment plus rien. A ce titre, une part du budget 2023 est allouée à de l'équipement et si possible de l'investissement

En plus de ces différentes activités :

- Mise à jour du site internet du LIFAM.
- Accompagnement de l'intégration des nouveaux enseignants-chercheurs.
- Poursuite de la consolidation des partenariats, collaborations, inscriptions dans des réseaux (MSH-SUD, ENSAECO, RST SUD/PPC, écoles à l'international – Italie, Espagne, Maroc–, partenariats pédagogiques avec visées de production de connaissances, etc.)

13. Soutenir la programmation culturelle et la politique de valorisation de l'architecture

L'année 2022 a vu redémarrer l'activité événementielle avec l'organisation de la Journée Portes Ouvertes, la cérémonie de remise des diplômes et la soirée des PFE, et les colloques, tandis que les enseignants ont pu réinviter des professionnels pour des conférences, avec notamment le designer Huub Hubens, l'architecte Jacques Lucan, Octa-vio Mestre, Christophe Aubertin, Yes we camp, ...

Les expositions ont réintégré le Cube et les halls, avec l'inauguration du travail réalisé in situ par Abdelkader Benchama en dialogue avec Lucien Pellen sur une proposition du FRAC et dans le cadre d'un workshop croisé ENSAM/ESBAMA.

Les expositions pédagogiques ont montré les travaux du S5 à Vailhauquès et du S7 sur le paysage sacré contemporain, ainsi que la sélection des meilleurs PFE en fin d'année.

L'ENSAM s'est réinscrit dans les manifestations régionales et nationales à travers la participation à la fête de la science avec des ateliers sur les îlots de chaleur et notamment l'inauguration du mois de l'architecture à la Chartreuse de Villeneuve les Avignon avec la présentation d'une sélection de PFE et l'organisation avec l'Ordre des architectes d'un concours « Mon projet d'archi en 360 secondes », consistant pour les jeunes diplômés à présenter leur PFE dans un temps court et de façon percutante. Cette proposition a été rendue possible grâce à la réponse à l'appel à projet sur la professionnalisation lancée par le ministère qui a permis de financer le coaching des diplômés et leur déplacement.

Comme pour l'année passée, la programmation culturelle travaillera en collaboration, associant systématiquement un ou des enseignants ainsi que des partenaires institutionnels et financiers. Le programme a été validé par la CFVE.

La valorisation des travaux étudiants demeurera un volet important de cette programmation, avec la recherche d'exposition des rendus, y compris hors les murs dans la mesure où les dernières phases de travaux ne permettront pas de récupérer l'intégralité de l'espace.

En matière de communication, la direction va continuer sa présence digitale et s'attacher à mieux faire connaître ce qui se réalise au sein de l'école. Le matériel photo est déjà ancien et il convient de le renouveler. L'absence depuis près d'un an de la chargée de communication implique des formations et l'accompagnement de stagiaires.

La médiathèque, engagée dans un projet de numérisation des TPFE, doit le poursuivre et doit mettre en œuvre les changements de logiciels opérés par le réseau. Ce qui exige le renouvellement de son parc informatique qui est obsolète et à la faveur de sa réintégration dans ses locaux, verra un réaménagement global y compris mobilier.

Il convient également de prévoir l'accompagnement d'une cellule extérieure pour la lutte et la prévention des violences de toute nature, ainsi que la formation des référents et des étudiants.

14. Restaurer les systèmes numériques de réseau et informatique de l'ENSAM

Le chef du service informatique, arrivé en juin 2022, a rédigé un audit interne portant sur une analyse préliminaire des installations et des équipements informatiques. Il a noté que la grande force de l'ENSAM réside dans la faible externalisation de ses moyens et outils, ce qui devrait assurer une maîtrise de ce domaine, mais cela n'est pas le cas actuellement. Ce document a abouti à 42 actions classées selon les 10 thématiques : ressources humaines, faiblesse structurelle, maintenance système, téléphonie, messagerie, poste de travail, support utilisateur, compte informatique, périmètre juridique, commission informatique.

→ Sur la base de ce diagnostic, il a été possible de définir un schéma directeur informatique de l'école sur 5 ans.

ACTIONS 2023 DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

- Au titre de son plan pluriannuel d'investissement, différents projets seront portés par l'ENSAM en 2023. Ces projets s'inscrivent dans une stratégie à moyen terme de maintenance, sûreté et modernisation de l'établissement.
- En premier lieu, la réfection partielle des parkings étudiants et des personnels, qui présentent une dangerosité pour les biens et les personnes, est provisionnée à hauteur de 40k€. Une révision de l'enveloppe pourra être proposée à l'occasion du premier budget rectificatif de l'année.
- En matière de sécurité et sûreté des biens et des personnes, la modernisation du système de contrôle d'accès au site en lien avec le système anti-intrusion et la vidéosurveillance viendra garantir une meilleure couverture dans ce domaine, 10k€ sont budgétés.
- Enfin un projet d'optimisation des espaces qui portera sur le réaménagement des espaces dédiés au service informatique, l'atelier impression, la reprographie et la salle des conseils est à l'étude. Dans le cadre des travaux à mener sur le réseau qui implique la mise en place d'un local climatisé et ondulé pour les équipements sensibles qui ont déjà souffert des fortes chaleurs en 2022. Les déménagements en phase 3 permettront d'amorcer une nouvelle disposition des lieux qui répondront aux nouveaux enjeux de l'école à la rentrée 2023/2024.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Le contexte énergétique impose un effort sans précédent en matière de sobriété énergétique. Outre les mesures prises en application de la note 6343/SG du premier ministre en matière de consigne de chauffage et de climatisation des bâtiments de l'Etat : une température de chauffage maximale de 19° et une climatisation des locaux si la température des locaux dépasse les 26°.
- L'achèvement rapide de travaux engagés depuis mai 2022 dans le respect du calendrier prévisionnel contribuera à une baisse de la consommation de gaz dès l'hiver 2022. Ce projet structurant de restauration et de valorisation du patrimoine du bâtiment principal répond aux enjeux écologiques et environnementaux actuels.
- Dans sa note 2022/D/13559 du 12 août 2022, le secrétaire général prescrit aux opérateurs de réaliser 10% d'économies d'énergies d'ici 2024.
- C'est dans ce contexte que l'ENSAM poursuit ses actions en matière de relamping en led du bâtiment B construit dans les années 2000 complété par la mise en place progressive de l'éclairage automatique de l'ensemble des sanitaires.
- En matière de mobilité, une réflexion sur le passage à une flotte de véhicules à très faibles émissions sera menée en 2023. La direction des achats de l'Etat, par sa note DAE-2022-03-3313 et en application de la circulaire PM n°6225/SG du 13 novembre 2020 relative à la gestion des nouvelles mobilités pour l'Etat, rappelle que l'Etat s'est engagé dans la transformation énergétique de sa flotte automobile lors de son renouvellement, à savoir 50% du parc à faibles émissions soit des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et l'installation de bornes de recharges. L'ENSAM doit s'attacher à réduire son « empreinte écologique » en matière de transport et s'inscrire dans un achat d'intérêt général.
- Ces éléments de politique stratégique, relèvent parfois d'opportunités contingentes (comme le plan de relance, le complément budgétaire du CPER, etc.), mais permettent surtout de se décliner sous la forme d'un budget prévisionnel très formalisé dont les résultats sont présentés dans les pages qui suivent.

Thierry Verdier

Directeur de l'ENSAM

SOMMAIRE

Mot du directeur	2
Sommaire	15
1/ Enseignement et formations	20
2/ Actions internationales	25
3/ Recherche	27
4/ Vie étudiante	33
5/ Diffusion de la culture architecturale	37
6/ Actions de communication	47
7/ Services ressources	49
8/ Partenariats	55
9/ Gouvernance et organisation	56
10/ Moyens de l'établissement	58



Sortie au Château La Coste - semaine d'intégration des L1.

L'ANNÉE 2021-2022 EN BREF

Le renouveau de l'école s'est poursuivi, tant sur ses aspects de qualité de vie au travail, que sur son fondement pédagogique et scientifique. Ainsi, l'année 2021-2022 a été marquée par un riche travail de concertation sur le programme pédagogique. Le conseil d'administration a souhaité créer un « atelier des possibles » en février. La salle de réception est donc devenue l'*Atelier des possibles* espace libre d'accès pour recevoir les questionnements et contributions. Des questionnaires largement diffusés et des réunions pour faire des retours et avancer.

En parallèle deux séminaires pédagogiques ont permis de questionner les attendus et les comment faire.

L'activité de recherche de l'ENSAM, recentrée autour de l'unité de recherche LIFAM, qui a pu proposer la soutenance de deux thèses et préparer trois colloques scientifiques pour l'automne 2022.

L'activité de programmation culturelle a été très riche pour cette année de reprise en présentiel. Citons notamment l'exposition d'une œuvre réalisée *In Situ* par Abdelkader Benchamma et Lucien Pelen sous le commissariat du FRAC Occitanie Montpellier avec des étudiants ENSAM et Esba-MO.CO, la résidence chorégraphique de Germana Civera, les 8 conférences organisées par l'école.

Enfin, en mai 2022 a débuté le chantier de l'école, dans le cadre du Plan de relance pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Ces travaux se feront en site occupé sur les bâtiments d'origine de l'école et dureront jusqu'à l'été 2023.

L'école de La Réunion, seule école d'architecture francophone qui soit présente en outre-mer, est toujours sous la tutelle de l'ENSAM même si la concertation se poursuit, permettant d'envisager son autonomie. Elle produit son propre rapport d'activité.

Les principales mesures prises par le Conseil d'Administration, puis par les instances de l'ENSAM entre janvier et novembre 2022 ont été :

1. Création d'un *Atelier des possibles* et engagements pédagogiques
2. Mise en œuvre du plan d'action QVT
3. Renouvellement des instances statutaires (CFVE et CS, puis CPS)
4. Nominations de nouvelles personnalités au CA
5. Renouer des liens forts avec l'Antenne de l'île de La Réunion
6. Organiser un audit externe pour certains postes budgétaires
7. Instaurer de la transparence dans les prises de décision
8. Recréer une « culture d'école »
9. Faire du Chantier en cours (Plan de relance énergétique) l'argument d'une réappropriation des espaces
10. Renouer les liens pédagogiques et scientifiques avec le milieu local
11. Inscrire l'école dans des projets à forte ambition scientifique : Montpellier capitale européenne de la culture 2028 et le projet France 2030 MIRANDA Institut de recherche-crédation
12. Développer la recherche
13. Soutenir la programmation culturelle et la politique de valorisation de l'architecture
14. Restaurer les systèmes numériques de réseau et informatique de l'ENSAM



CHIFFRES-CLÉS 2021-2022

895

Étudiants

- 707 à Montpellier (156 en L1, 103 en L2, 134 en L3, 158 en M1 et 156 en M2.)
- 188 à l'antenne de La Réunion

57

Personnels
administratifs

56,5 ETP

- 29 titulaires
- 29 contractuels établissement
- 5 apprentis
- 28 moniteurs

103

Enseignants

74,18 ETP

- 42 titulaires du ministère de la Culture (maître de conférences et professeurs)
- 17 maîtres de conférences associés
- 44 contractuels établissement
- Dont 41 PP* à La Réunion

1

Antenne
pédagogique

La Réunion

- 41 enseignants et intervenants dont 4 titulaires et 4 MC associés
- 7 administratifs
- 1 cycle de Licence
- 1 cycle de master dont le domaine d'étude est « Architecture, Ville et Territoire en Milieu Tropical »

PP* : Personnes physiques

Budget initial ENSAM 2022

8,9 M€

Budget initial
2022 (CP)

4,1 M€

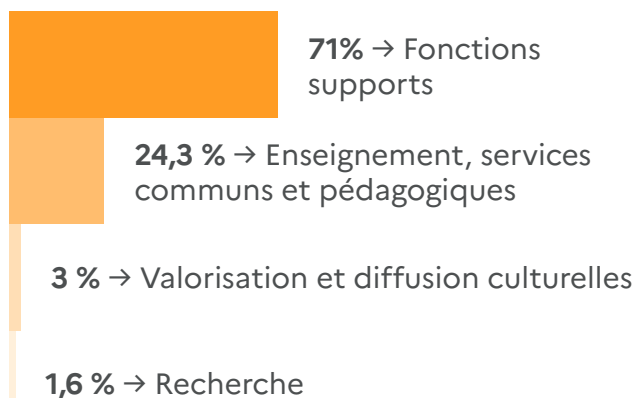
Budget initial 2022
(AE)

- 4,1 M€ (en AE) et 8,9 M€ (en CP, montant exceptionnel dû principalement au plan de relance énergétique)
- 91 % pour Montpellier
- 9 % pour La Réunion



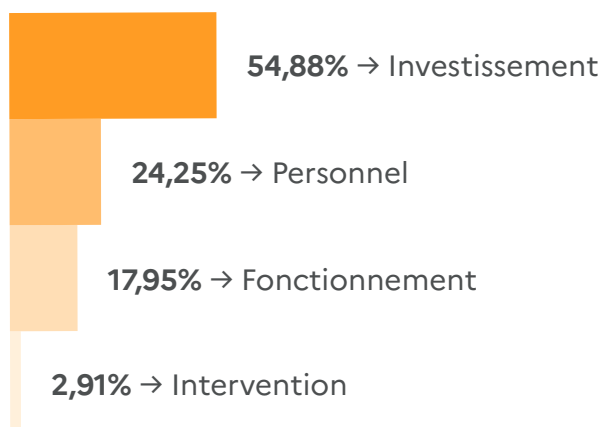
Répartition des dépenses

Par destinations

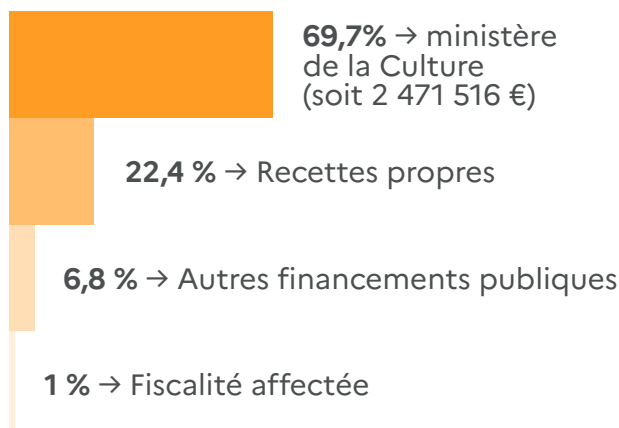


En raison des travaux exceptionnels programmés pour 2022-2023 d'un financement initial France Relance de 4.896.358,40 €, les chiffres font apparaître 24,3 % enseignement, services communs et pédagogiques, 71 % fonctions supports, 3 % valorisation et diffusion culturelles, 1,6 % recherche.

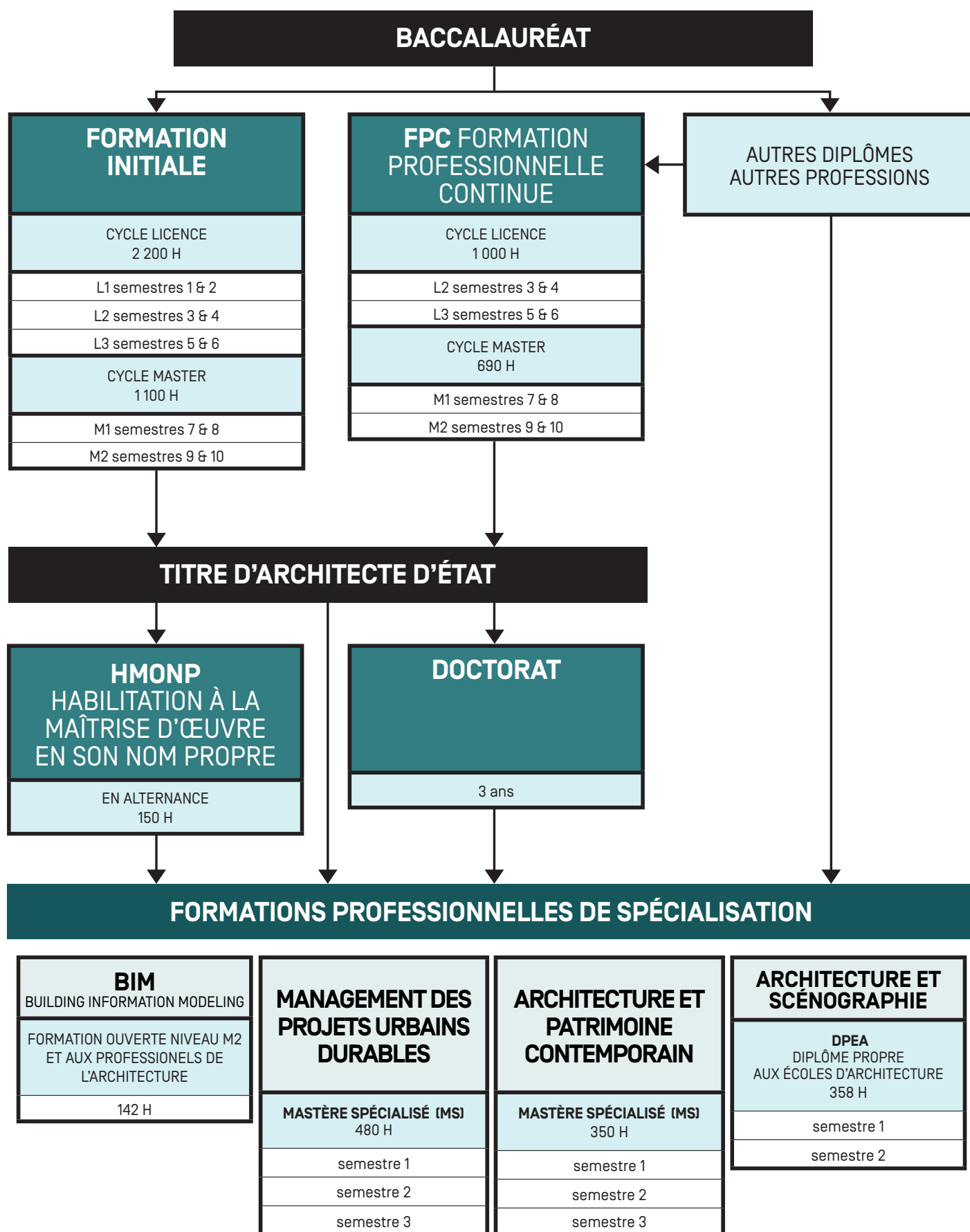
Par nature



Recettes 2022

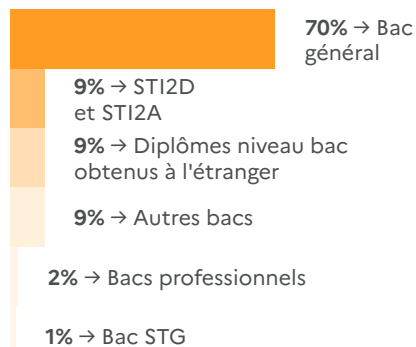


1/ Enseignement et formations



La formation initiale en chiffres

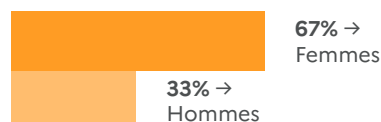
Origine scolaire des étudiants en L1



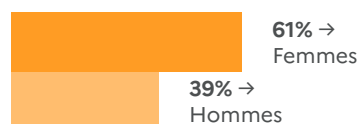
Origine géographique des étudiants en L1

- 61 Occitanie
- 23 PACA
- 2 Île-de-France
- 70 autres

Répartition des genres en Licence



Répartition des genres en Master



Répartition des origines en Licence



Répartition des origines en Master



895

Nombre d'étudiants

(Hors HMOMP, FPC, Formations spécialisées)

- 707 étudiants à Montpellier
- 188 étudiants à La Réunion

Montpellier :

- 156 en Licence 1
- 103 en Licence 2
- 134 en Licence 3
- 158 en Master 1
- 156 en Master 2
- 141 ont obtenu leur DEEA
- 159 ont réussi leur PFE

Toutes formations confondues, c'est près de **20 000 heures de cours** qui sont dispensées chaque année à l'ENSAM, tant au titre de la formation initiale que des formations spécialisées. Si l'on veut bien s'arrêter un instant sur ce seul chiffre, on mesure alors la quantité de ressources, tant humaines que matérielles, qui doit être mise en œuvre pour que ce vaste chantier de transmissions des connaissances vive et se développe, sans discontinuer. Les acteurs impliqués, enseignants, administratifs, étudiants, contribuent, chacun pour sa part, à ce travail de structuration porté par une incessante recherche de l'excellence.

Cette année anniversaire en témoigne, alors que s'affirment toujours plus la diversité de nos publics et l'intérêt porté à nos formations.

1.1/ Stages

Au sortir de la crise sanitaire, les périodes de stage en milieu professionnel ont à nouveau été réalisées en présentiel dans les structures d'accueil.

- 99 stages de S4 « chantier- ouvrier »
- 125 stages de S6 « premières pratiques »
- 100 stages de S8 « formations pratiques »
- 48 stages optionnels



Statistiques stagiaires

1.2/ La césure

Depuis la circulaire de 2015 relative à la période de césure, l'ENSAM autorise un étudiant à suspendre sa formation pendant une année universitaire après avoir validé sa licence et avant de démarrer son master.

Cette période dite de « césure » représente une année universitaire pendant laquelle l'étudiant est inscrit dans l'établissement. L'objectif est de construire un projet professionnel personnel qui va aider l'étudiant à mûrir son choix d'orientation de master. Les expériences professionnelles peuvent se traduire par des stages, des services, civiques, des formations, en autonomie, en groupe, au sein d'une structure d'accueil en France, ou à l'étranger.

Cette période de césure ne comporte pas un caractère obligatoire.

Chaque candidat doit déposer un dossier de candidature et présenter son projet aux membres de la commission de validation des parcours et d'orientation.

Après avoir eu seulement 2 étudiants en année de césure en 2020-2021, 18 étudiants ont ressenti le besoin au sortir de la crise, de réaliser une année de césure avant de démarrer leur master.

1.3/ Formations en partenariat

Le double cursus architecte-ingénieur

L'IMT Mines Alès et l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier se sont engagées dans un accord-cadre signé le 23 mai 2016, à mettre en place le double cursus architecte-ingénieur.



Fiche complémentaire

A l'ENSAM, ce parcours s'adresse uniquement aux étudiants inscrits en L3 ayant :

- suivi une mise à niveau de 110 heures de cours au cours du semestre 6
- été retenus par le jury de sélection de l'IMT Mines Alès
- validé leur licence en architecture.

A l'Ecole des Mines-Télécom d'Alès, ce parcours s'adresse aux étudiants de la formation initiale inscrits au semestre 7 ayant :

- suivi une mise à niveau de 110 heures de cours à l'ENSAM
- été retenu par le jury de sélection de l'ENSAM.

La formation s'effectue en alternance en cycle master, une année à l'IMT, une année à l'ENSAM sur 4 années. Au sein de l'IMT, les étudiants intègrent la filière « Génie Civil Bâtiment Durable » (GCBD).

À l'issue des quatre années de formation, l'étudiant obtient un diplôme d'ingénieur de spécialité GCBD et un diplôme d'état d'architecte.

Etat des lieux des étudiants ENSAM inscrits en double cursus en 2021-2022

Nombre d'inscrits	24
Nombre de diplômés	3

Etat des lieux des étudiants IMT Mines Alès inscrits en double cursus en 2021-2022

Nombre d'inscrits	1
-------------------	---

Cette formation est également accessible aux ingénieurs diplômés par apprentissage de la filière Conception et Management de la Construction, après une remise à niveau. Après obtention de leur diplôme d'ingénieur, ils intègrent la formation en licence 3.

Etat des lieux des étudiants IMT Mines Alès inscrits en double cursus en 2021-2022

(Filière par apprentissage)

Nombre d'inscrits	3
-------------------	---

Un des 3 étudiants issus du double cursus architecte-ingénieur par apprentissage, a abandonné la formation d'architecte suite à une opportunité d'emploi dans une agence d'architecture.

1.4/ HMONP

La formation conduisant à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre, d'une durée d'un an, permet aux architectes diplômés d'Etat de maîtriser les conditions de leur entrée dans la profession réglementée au titre de la loi du 3 janvier 1977 modifiée de l'architecture, et d'endosser les responsabilités qui en découlent.

L'accès à cette formation est possible soit immédiatement après l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte, soit après une période d'activité professionnelle qui entraîne une procédure de validation des acquis de l'expérience.

En 2021-2022, les enseignements de la formation HMONP ont repris en présentiel avec une promotion de 97 étudiants.

Au titre de l'année 2021-2022, 67 étudiants ont été diplômés.

1.5/ Formation Professionnelle continue - FPC

La FPC en architecture, préparant au diplôme d'état d'architecte, est ouverte aux personnes en activité justifiant d'une expérience professionnelle antérieure dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace. A la suite des examens d'entrée de 2021, 18 stagiaires ont été retenus pour suivre la formation professionnelle continue et ont intégré l'équivalent de la deuxième année de licence à la rentrée de septembre. Parallèlement, la promotion précédente poursuivait en deuxième année de master. Elle a intégré les domaines d'études de la formation initiale et présenté un mémoire professionnel.

Sur les 19 stagiaires inscrits :

- 1 personne n'ayant pas validé son mémoire, n'a pas été autorisée à s'inscrire au semestre 10.
- 14 stagiaires ont obtenu leur diplôme d'état d'architecte valant grade de master
- 4 stagiaires ont été ajournés

1.6/ Formations de spécialisation

1.6.1/ Mastère Spécialisé « Architecture et patrimoine contemporain »

Le Mastère spécialisé® "Architecture et patrimoine contemporain" est une formation ouverte depuis 2017, date de son accréditation à la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).

L'ambition de ce Mastère spécialisé est d'apporter une expertise aux candidats sur le patrimoine du XX^{ème} siècle à l'échelle nationale et européenne.

Une convention avec l'Université UPV EHU à San Sebastian (Espagne) permet l'obtention d'un co-diplôme avec le Master Universitaire "Réhabilitation, restauration et gestion intégrale du patrimoine bâti et des constructions existantes".

Formation de 16 mois à raison d'une semaine de cours par mois avec une mise en situation professionnelle de 4 mois et la soutenance d'une thèse professionnelle.

Le programme est composé de cours, d'un voyage d'études en Europe, de visites de site afin d'étudier le patrimoine des architectures du patrimoine du XX^{ème} siècle.

7 nouveaux étudiants se sont inscrits en 2021-2022.

Taux de réussite : sur un effectif de 7 inscrits en 2021-2022, 6 ont obtenu leur diplôme de Mastère spécialisé en décembre 2022.

1.6.2/ Mastère spécialisé « Management des projets urbains durables »

Le Mastère spécialisé répond à la préoccupation des architectes de mieux connaître les processus de management et de réalisation du projet urbain. Les atouts de cette formation sont la pluridisciplinarité et les partenariats créés notamment avec Montpellier Méditerranée Métropole et l'IMT - École des Mines d'Alès.

Cette formation a été habilitée par la Conférence des grandes écoles en mars 2018 et a ouvert en Mastère spécialisé de niveau post-master à la rentrée 2018.

9 étudiants inscrits en 2021-2022.

Taux de réussite : sur un effectif de 9 inscrits en 2021-2022, 6 ont validé leur MS « Management des projets urbains durables » en décembre 2022.

1.6.3/ Formation BIM « Building Information Modeling » (Modélisation des données du bâtiment)

11 étudiants inscrits en 2021-2022.

La formation BIM est destinée à la fois aux professionnels et aux étudiants de master 2. Elle a pour ambition de former les professionnels à manager un projet dans un contexte de maquette numérique et à utiliser le BIM pour concevoir de façon intégrée des projets de construction et d'exploitation du bâtiment neuf ou de rénovation.

1.6.4/ Diplôme Propre aux Ecoles d'Architecture (DPEA) « Architecture et scénographie »

15 étudiants inscrits en 2021-2022.

Ouvert en 2018, le DPEA a pour ambition d'amener les étudiants à concevoir et réaliser des projets scénographiques. Cette formation offre également l'acquisition d'une culture générale en histoire et esthétique des arts de la scène et de l'exposition.



Promotion 2021-2022 DPEA « Architecture et scénographie »

2/ ACTIONS INTERNATIONALES

Suite à la crise sanitaire de 2019 et 2020, les activités internationales de l'ENSAM (projets pédagogiques et scientifiques) ont été revues à la baisse.

Néanmoins, l'institution et ses partenaires sont adaptés à de nouveaux modes d'enseignements plus innovants organisant ainsi des projets hybrides ; développant des coopérations internationales plus élargies vers des enjeux communs (transition environnementale, culture scientifique et technique commune) ; favorisant les mobilités d'études de plus courte durée.

Le renouvellement de la charte ERASMUS+ 2021/2028 a permis à l'établissement de maintenir ses collaborations et envisager de

nouvelles coopérations.

L'année académique 2021 semble annoncer la reprise des actions internationales vers une nouvelle tendance de mobilités hors études, privilégiées par les étudiants de l'ENSAM ; la césure internationale étant d'une durée moyenne de 6 mois.

L'établissement constate une reprise des actions internationales nettement visible sur le second semestre 2021.

2.1/ Les échanges internationaux en 2021-2022

48

→ Établissements partenaires en Union Européenne

26

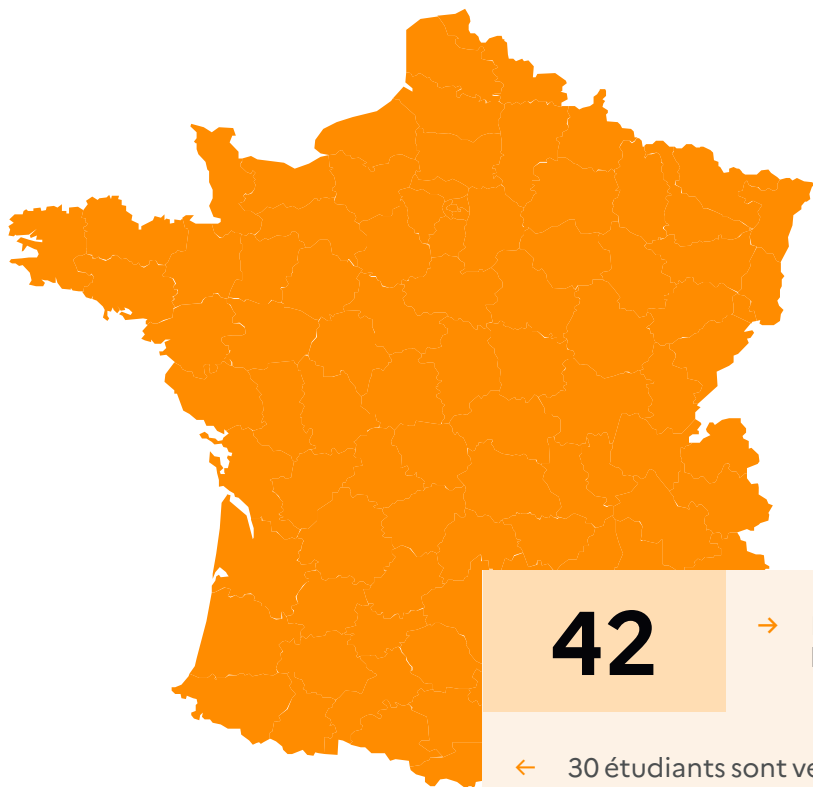
→ Pays partenaires et 55 villes partenaires

7

→ Conventions hors Europe dans 6 pays et 7 villes

3

→ Mobilités enseignement et formation du programme Erasmus + ont pu avoir lieu



Rentrée des étudiants internationaux à l'ENSAM

42

→ Étudiants de l'ENSAM ont pu partir étudier à l'étranger

← 30 étudiants sont venus étudier à l'ENSAM dans le cadre de conventions internationales d'échange

30

2.2/ Le budget des relations internationales à l'ENSAM

ENSAM	Aide au transport des étudiants	17 000 €
Erasmus	Aide à la mobilité en Europe → SM, mobilité études → Mobilité stages → Mobilité enseignement et formation → OM, organisation de la mobilité	123 400 € dont : → 100 400 → 5 000 → 4 500 → 13 500
Aide du Conseil Régional	Bourses de mobilité études et stages octroyées aux statuts boursiers uniquement (non cumulable avec d'autres aides)	gestion directe par la région
Aide de la direction générale des patrimoines – ministère de la Culture	Aide à la mobilité des étudiants	59 040 €
Total		199 440 €

3/ RECHERCHE

Le Groupe de Recherche en Formation HITLab (Habiter Innover Transformer) créé en 2018 BRAUP a fait l'objet, ainsi que le LIFAM, d'une évaluation par l'HCERES 2019-2020.

Le ministère de la Culture (Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère) a décidé le 1^{er} mai 2022, de recentrer le développement de la recherche à l'ENSAM autour de son Unité de Recherche pluridisciplinaire, le LIFAM.

Le Hitlab a néanmoins proposé cette année un colloque autour du sujet « sacralité/ spacialité – lieux de la mort et du souvenir » organisé par Annabelle Iszatt (mai 2022), ainsi qu'une conférence internationale « Architecture et patrimoine contemporain - réhabilitation dans le bassin méditerranéen » en partenariat avec le Conseil national de l'ordre des architectes et l'Union Méditerranéenne des Architectes, et organisé par Laurent Duport (juin 2022).



« Architecture et patrimoine contemporain - réhabilitation dans le bassin méditerranéen »

3.1/ Présentation du LIFAM : Laboratoire Innovation Formes Architectures milieux

Le LIFAM (Laboratoire Innovation Formes Architecture Milieux), unité de recherche de l'ENSAM reconnue par le ministère de la Culture et habilitée par l'HCERES, contribue à la création, à la diffusion et à la valorisation de connaissances et d'expérimentations nouvelles, ainsi qu'à la formation doctorale. Il assure le lien entre la recherche et les formations de l'établissement.



Site web du LIFAM

Composition du bureau du LIFAM

- Khedidja MAMOU et Nicolas PAULI, co-directeurs
- Yannick HOFFERT
- Anne SISTEL
- Sarah LAYACHA, doctorante

3.1.1/ 4 thématiques de recherche

Thème 1	Transitions : écologiques, environnementales, numériques...
Thème 2	Méthodes : recherche, projet, pédagogie...
Thème 3	Habiter : le corps, l'espace...
Thème 4	Pédagogies : ouvertes, actives, coopératives

3.1.2/ 2 axes de recherche transversaux

Axe 1	« Espace-temps et interactions »
Axe 2	« Représentation, modélisation et conception »

3.1.3/ 3 écoles doctorales de rattachement

ED 58	Langues, littératures, cultures et civilisations, Université Paul-Valéry Montpellier 3
ED60	Territoires, temps, sociétés et développements, Université Paul-Valéry Montpellier 3
ED 166	Information Structures Systèmes, Université de Montpellier

3.1.4/ Réunions et séminaires internes

Assemblées générales	3 /an
Conseils de laboratoire	Une douzaine /an
Séminaires de recherche LIFAM	4 /an

3.1.5/ Le LIFAM en chiffres

14

Membres
permanents

- 5 professeurs
- 8 MCF
- 5 MCFA
- 5 HDR

22

Membres associés

- 4 HDR

16

Doctorants

- 2 membres invités
- 2 soutenances sur la période

3.1.6/ Budget

Dotation annuelle BRAUP	28 000 €/an
Aide à la publication en 2021-22 (Éditions de l'Espérou)	2 500 €
Contrats doctoraux 2022	47 544 € dont : → Contrat doctoral de Magalie Techer 2019-2022 : 14k€/an BRAUP + 16k€/an ADEME → Contrat doctoral de Mathieu Paris 2022-2025 → Contrat doctoral de Flore Serayssol 2022-2025 → Contrat Cifre Marc Samrani 2020-2024 Atelier Ateline : 30k€/an
Programmes de recherche	→ Programme OEHM 2019-2022 : 126 000 € (31 500 €/an) → Programme HUT 2019-2023 : 85 000€ (environ 17 000€/ an) → Programme POPSU Métropoles 2019-2023 : 100 000 € (environ 20 000 €/an) → Programme POPSU Territoire 2019-2022 : 27 000 € (environ 6 750 €/an) NB : Ces sommes ne sont pas mobilisées de façon homogène sur la durée du programme. Les sommes annuelles sont des estimations.

3.2/ Activités du laboratoire

3.2.1/ Activité doctorale

Pour l'obtention du grade de docteur en architecture : spécialité histoire de l'architecture médiévale, sous la co-direction de Géraldine Mallet (Université Paul-Valéry – Montpellier) et Catherine Titeux, ENSAM, laboratoire LIFAM, (ED58) :

- Soutenance de thèse de Thomas Robardet-Caffin, architecte, le 11 décembre 2021 : *Du manse à la place-forte, ou de l'architecture d'origine féodale dans la région du Pic-Saint-loup du XII^e au XVII^e siècle.*

Pour l'obtention du grade de docteur en architecture : spécialité en Mécanique, Génie civil et Architecture, sous la co-direction de

Philippe Devillers et d'Andrés Martinez, ENSAM laboratoire LIFAM, Université de Montpellier (I2S) :

- Soutenance de thèse de Marjan Sansen, architecte, le 11 juillet 2022 : *Typologies architecturales et morphologies urbaines adaptées au climat méditerranéen.*

3.2.2/ Projets de recherche

Le second programme de recherche partenarial Popsu Métropoles est un programme partenarial de recherche en urbanisme entre l'Etat et quinze métropoles. Il a pour objet de recherche les métropoles et les systèmes métropolitains. Il a articulé trois thématiques locales (Culture, Littoral, Foncier) à une thématique partagée nationalement résumée par la formule (invitant à la controverse) La métropole et les autres.

Les chercheurs engagés dans ce programme proviennent de 4 unités de recherche.

Le LIFAM a prolongé son activité au sein du projet de recherche HUMAN at home, appartement intelligent (HUT), piloté par la Maison des Sciences de l'Homme SUD. HUT est une expérience scientifique inédite qui réunit treize laboratoires universitaires de recherche, des industriels et des institutionnels autour d'un objectif commun : explorer et anticiper les effets des nouvelles technologies et des objets connectés sur les comportements quotidiens et le bien-être dans l'habitat.

Projet OEHM lancé en 2018 et financé par la Région Occitanie – fonds FEDER. L'objectif du projet Optimisation Energétique de l'Habitat Méditerranéen (projet OEHM) est de concevoir des enveloppes pour les constructions méditerranéennes à base de matériaux locaux présentant une bonne isolation thermique et prenant en compte les effets inertiels couplés hydrique et thermique. Il s'inscrit dans l'AAP Recherche et Société(s) de la Région Occitanie. Les filières industrielles régionales impliquées sont celles relevant de la pierre de construction, des bétons de terre et des agro-bétons.

Les partenaires académiques sont le laboratoire LIFAM de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, le LMGC UMR-5508 unité mixte à l'Université de Montpellier et au CNRS, le pôle MSGC du C2MA d'IMT Mines Alès.

Dans le cadre de ces projets de recherche, trois colloques ont été préparés par le LIFAM pour novembre 2022 :

- Colloque final du programme Popsu Métropoles « La métropole au risque de son attractivité dynamiques territoriales en région montpelliéraine contraintes et opportunités »
- Colloque final « Hut, L'interdisciplinarité au service des environnements intelligents »
- Conférence internationale francophone NoMaD « nouveaux matériaux et durabilité 2022 »

3.2.3/ Publications scientifiques

Aux Editions de l'Espérou

Ouvrage de Johana Baticle : *Sens du territoire et action artistique - Enjeux culturels de transformation des espaces publics à Montpellier* (voir page 30)

Autres publications scientifiques

- Hassan Ait Haddou, Dimitri Toubanos, and Philippe Villie N. *Ecological Transition in Education and Research*. ISTE Edition, 288 p, 2022.
- Caroline Bach, « Rêver d'une cabane. De la cité bricolée à la ville ubiquitaire. », revue internet *Switch (on Paper)*, 2021.
- Stéphanie Jannin, « Pour une hétérogénéité féconde », dans *Franck Boutté, Grand prix de l'Urbanisme 2022*, sous la direction d'Ariella Masbouni, Parenthèse, Paris, décembre 2022.
- Catherine Bernie-Boissard (Dir.), *Dictionnaire familial d'Occitanie*, Cairn Ed, juillet 2022.
- Catherine Bernie-Boissard, Thomas Perrin, « L'Occitanie : une région, deux métropoles. Coupures et coutures territoriales au sein d'un espace régional » *Méditerranée*, 132, 2021.
- Hélène Guérin, (traduction de l'italien) : *Le principe territoire*, Alberto Magnaghi, préface de Thierry Paquot, éditions Eterotopia France/Recherches, Paris, 2022, 230 p.
- Théodore Guuinic, « Jean Sonnier (1913-2004) », revue *Monumental*, 2021-2, « La charte de Venise », p. 36-39.
- Yannick Hoffert, Khedidja Mamou et Pascale De Tourdonnet, « L'utopie située », *K@iros* [En ligne], 5 | 2021, mis en ligne le 08 juin 2021.
- Sarah Layacha, Nicolas Pauli, Domonique Crozat, "Investigation about the choice of tensile membrane in city metabolism", in *Structural Membranes 2021 - Textile composites and inflatable structures X*, Conference ECCOMAS, Munich / Visio, 13-14 sept 2021.
- Andrès Martinez, Marjan Sansen : "Hacia tramas residenciales de media densidad : el caso

de las áreas peri-urbanas mediterráneas", dans *Bases del proyecto urbano y territorial : forma y estructura*. ISUF-h / UPC Commons. Barcelona, 2021, p. 129-140.

- Ebrahimi Muhammad, Devillers Philippe, Garcia-Diaz E., *Sustainable construction for affordable housing program in Kabul*, Journal of Contemporary Urban Affairs, 6(1), 2022, p. 23-35.
- Magalie Techer, Hassan Ait Haddou, *Overall Comfort in Elementary Schools with Humid Tropical Climates : Methodology for Adapting Comfort Scales*. ISTE Edition, 288p, 2022.
- Nicolas Pauli, "SIRQUE: a new permanent circus tent with insulated double layer membrane in Nexon - France", in *Structural Membranes 2021 - Textile composites and inflatable structures X*, in Conference ECCOMAS, Munich / Visio, 13-14 sept 2021; https://www.scipedia.com/public/Pauli_2021a
- Catherine Titeux, « L'enseignement de l'architecture à Montpellier », dans *L'architecture en ses écoles, une encyclopédie du XX^e siècle*, sous la direction du Comité d'histoire du ministère de la Culture, Éditions Locus Solus, 2022.
- Sagnes P., Laurent Viala, « L'habiter souterrain à l'épreuve d'une écologie de la peur : la catastrophe comme monde dans la trilogie Silo de Hugh Howey », Fournier L-S., Chastagner C., Bernié-Boissard C., Crozat D., *Catastrophismes. Peurs collectives et idéologies au XXI^e siècle*, Presses universitaires d'Aix- Marseille, p. 73-94.

- Frédérique Villemur, « Geste, Trait, Matière-peinture : visite d'atelier », in *Dominique Gauthier*, Montpellier, Musée Fabre/Éditions Snoeck, 2022, p. 100-115.

3.2.4/ Participation du LIFAM à la Fête de la Science

Après l'annulation due à la crise sanitaire en 2020, la Fête de la Science à Montpellier a pu se dérouler en octobre 2021.

Ainsi, outre les portes ouvertes de la Fabrique (atelier de fabrication numérique), deux actions de médiation scientifique ont été très appréciées du grand public :

- Visite guidée « Montpellier, une ville médiévale au XIX^{ème} siècle » proposée par Catherine Titeux, enseignante
- Atelier de manipulations « Comment tiennent les cathédrales ? » proposé par Nicolas Pauli, enseignant, au village des sciences de l'Université de Montpellier.

Une conférence-débat « Architecture et urbanisme citoyens » proposée par Khedidja Mamou et Anne Sistel, enseignantes a dû être annulée.



Visite guidée proposée par Catherine Titeux



Atelier de manipulations proposé par Nicolas Pauli

4/ VIE ÉTUDIANTE

4.1/ Associations étudiantes

7 associations à Montpellier dont 4 aidées financièrement par l'ENSAM pour une **aide totale de 18 000 €** en 2021-2022.

Nom	Objectifs
Archipel	Aide à l'embauche des étudiants en architecture
ARPAL	Promotion de l'architecture en Languedoc-Roussillon
AS	Diffusion du sport
La K'Fet	Service de restauration
La Léopard	Diffusion des arts
Ministore	Vente de matériel pédagogique et d'occasion
Focus	Promouvoir la photographie (création, représentation et d'expression)
ESKISS (ENSAM La Réunion)	Établir une cohésion dans la vie étudiante pour favoriser l'intégration

4.2/ Événements

4.2.1/ Semaine d'intégration

Au-delà de la présentation de l'école et de l'année universitaire, les 110 nouveaux entrants en 1^{ère} année ont pu visiter Montpellier historique et contemporain, le Château La Coste (13), le site préhistorique de Cambous à Viols-en-Laval (34) et la Maison des Consuls/ Musée d'art et d'archéologie aux Matelles (34) avant de se détendre à la plage.

Par ailleurs, comme chaque année, l'association ARPAL a organisé le Week-End d'Intégration (WEI) destiné aux étudiants de L1 et exceptionnellement cette année ouvert aux L2. Pour 2021-22, ils se sont rendus à Vias, du 24 au 26 septembre 2021. (218 participants)

4.2.2/ Gala ENSAM

Le Gala s'est déroulé le 21 mai 2022, sur le thème « Fashion Week haute en couleur », action organisée par l'association ARPAL, qui a permis à **650 personnes** d'y participer.

4.2.3/ Journée Portes Ouvertes

La journée portes ouvertes de l'ENSAM s'est déroulée le 12 février 2022 : **30 étudiants** ont participé et effectué les visites.

4.2.4/ Archipiades

Les Archipiades, compétition sportive inter écoles d'architecture, ont été organisées à Bordeaux. **131 étudiants** de l'ENSAM ont participé à cet événement.

4.3/ Volet santé

Visites médicales suivies par le Centre de soin universitaire

- 117 étudiants ont passé la visite de L1 et 9 hors L1
- Aide financière ENSAM : 3 780 €

Bilan de la psychologue

- 147 actes facturés pour 44 étudiants
- Prise en charge ENSAM : 11 000 €

Bilan des dons du sang organisés par l'Établissement Français du Sang (EFS) à l'ENSAM

- 135 dons en malgré l'annulation de la 3^{ème} collecte en raison des travaux (contre 48 l'an dernier)

10 000€ sont budgétés pour le groupement pour l'insertion des handicapés physiques (GIHP).

4.4/ Volet culturel

En partenariat avec l'Opéra Orchestre National de Montpellier (OONM), l'ENSAM a permis à **79 étudiants** de découvrir les œuvres suivantes pour 2021-2022 : Concert symphonique *Soliste en Lumière*, Concert symphonique *Maestro Haydn*, *Tosca* de Giacomo Puccini.

Convention BELLASTOCK 2022 : Société organisatrice du festival d'architecture « Cité Conviviale 2022 » programmé du 14 au 17 juillet 2022, sur le site de Sainte Geneviève à Évry-Courcouronnes. **Quatre étudiantes** de l'ENSAM se sont inscrites, dont deux en Master 1 et deux en licence 3.



Gala ENSAM du 21 mai 2022



Visite du Château La Coste par les nouveaux étudiants à l'occasion de la semaine d'intégration organisée par l'ENSAM

4.5/ Budget

Aides directes aux étudiants Cette année, le service social du Crous a reçu sept de nos étudiants, dont deux boursiers et six ont bénéficié d'une aide ponctuelle pour un montant global de 1 700 € . Ces demandes portent sur l'aide alimentaire ou logement.	252 Boursiers du Crous (hors La Réunion) sur 680 étudiants inscrits Soit 37% de boursiers (147 en licence et 105 en master)
Aide sociale ENSAM	3 481 € Pour 26 dossiers
Aide d'urgence ENSAM	Pas de demandes
Bourses à l'initiative ENSAM	1 000 € Pour un dossier
A.S.A.A. (Aide spécifique d'allocation annuelle) Ex FNAU - aide ministérielle	Pas de demandes
Total budget	72 500 € Incluant les aides directes et indirectes aux étudiants, la santé, les subventions à 4 associations (17 500€), la cotisation aux activités sportives et la semaine d'intégration.

Il faut ajouter à ce budget vie étudiante le budget de **25 000 €** consacré par l'ENSAM annuellement aux **fournitures** pour les studios d'architecture, les cours d'arts plastiques et les workshop.

Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) : Volet « destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ». **Pour 695 étudiants ayant reçu un quitus CVEC, le Crous a reversé à l'ENSAM un total de 28 980 €, soit 41,70 €/étudiant.**



[Rapport complet](#)

4.6/ Concours

L'ENSAM propose chaque année des concours organisés avec des partenaires afin de montrer le savoir-faire des étudiants et de permettre à ces derniers d'être confrontés au regard et questions des professionnels.

Le Concours avec la Maison de l'Architecture Occitanie Méditerranée « Le printemps des hirondelles » questionne la place du vivant dans la ville contemporaine. Cette question est au centre de tous les débats et donne lieu à de nombreuses innovations scientifiques et techniques. De nouveaux acteurs que l'on avait l'habitude de voir évoluer dans des milieux naturels ou ruraux investissent les champs urbains. Écologues, éthologues, paysans, pédologues, bergers et botanistes pour ne citer qu'eux, sont pleinement intégrés dans la pensée de la ville durable et œuvrent à une meilleure intégration de la biodiversité dans des milieux fortement anthropisés. A toutes les échelles, depuis la planification des trames vertes et bleues, jusqu'à l'intégration de ruches sur les toits des bâtiments, la recherche d'une meilleure cohabitation entre ville et nature est lancée. Les architectes sont naturellement des maillons essentiels de cette pensée émergente.

Les lauréats

1^{er} Prix : Martin Creach et Pierre Manoukian, pour "Voltage"

2^e Prix : Ménélik Bontemps et Périne Le François , pour "Le Seringat"

3^{ème} Prix : Marcelo Azevedo et Colline Paymal, pour "Pangaia"

Mention spéciale du jury : Mathieu Brunel, Marie Pellecuier et Anaëlle Rassat, pour "Mélodie urbain et îlot de nature"



« Habiter le rétro littoral à horizon 2050 »

Un concours ouvert à tous les étudiants du semestre 6 sur la thématique du logement collectif **« Habiter le rétro littoral à horizon 2050 »**.

Ce concours est issu d'un partenariat avec le Conseil départemental de l'Hérault ; il vise à sensibiliser les futurs architectes à la manière de concevoir leur métier, à la projection sur les années à venir avec les enjeux de changement climatique et l'impact des constructions.

Ce partenariat qui s'est instauré en 2020 se prolonge sur d'autres enjeux territoriaux, après le littoral, le rétro littoral avec les communes de Loupian, Lodève et Romiguières.

Les lauréats

Prix de la qualité de vie : Lily Aubertin et Emma Dupré-Saint-Réal

Prix de la qualité environnementale : Maxime Giraud et Marin Liogier

Prix du lien social : Anne-Laure Cavignac, Théo Serra, Kenza Soltani et Juliette Taurinya

Prix de l'esthétique et du design : Orlane Perraud et Paul Lamireau

5/ DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

5.1/ Une programmation culturelle ouverte à tous

La programmation culturelle proposée par l'ENSAM offre aux étudiants la possibilité de s'ouvrir à des connaissances et expériences bénéfiques à leur formation et d'échanger avec des professionnels. Elle s'inscrit dans les thématiques fortes de l'école et les partenariats en cours. Par ailleurs, elle participe de la valorisation des productions de l'école et des travaux des étudiants.

Cette programmation se déroule également hors les murs affirmant l'implantation régionale de l'ENSAM et portant la mission de sensibilisation à l'architecture auprès du plus grand nombre au plus près de tous les publics.

Cette année, la programmation de l'ENSAM fut particulièrement riche, après deux années contraintes. Souvent menée dans le cadre de partenariats culturels, elle s'est développée sous des formes très variées.

De février à avril 2022, l'ENSAM a eu la chance d'accueillir et de coproduire l'exposition « Pierre Blanche Etoiles noires » dont le commissariat était assuré par le FRAC Occitanie Montpellier. Cette exposition a réuni les artistes Abdelkader Benchamma (dessinateur de notoriété internationale) et Lucien Pelen (photographe) qui ont créé une œuvre originale et monumentale à même les murs dans le cadre d'un workshop avec des étudiants ENSAM et Esba MO.CO. A cette occasion, Abdelkader Benchamma a proposé une conférence pour parler de son travail et de ses aspirations artistiques.



Exposition « Pierre Blanche Etoiles noires »

L'exposition « Architectures de papier, Peter Cook, Coop Himmelblau, Peter Eisenman, Zaha Hadid » a permis de présenter à la médiathèque les planches de coffrets rares. L'école a accueilli l'exposition « Small is Beautiful, Tiny architecture » proposée par le centre d'art la Fenêtre et a également coproduit avec le Café Patrimoine et Architectures un événement autour de la construction du Musée Soulages : exposition photo, projection du film « Naissance d'un musée » et conférence avec RCR architectes.

En outre, l'ENSAM a proposé une exposition originale créée en partenariat avec l'Université Paul-Valéry Montpellier, autour des photographies de Roland Arnal sur l'Espagne des années 50. Notre artiste chorégraphe en résidence s'est associée à cet événement en créant la pièce « Archives vivantes » lors du vernissage.

Enfin, pour clore l'année universitaire et dans le cadre des 400 ans de Molière, l'ENSAM a offert au public une représentation de la pièce de théâtre « Molière par elle-même » de Françoise Thyron. L'amphithéâtre 1 a, pour un soir, été aménagé en scène de théâtre.

Côté expositions présentant les rendus de travaux étudiants, citons :

Pour l'architecture : « Les nouvelles densités » travaux du S4 d'Andrés Martinez, ceux du S7 d'Annabelle Iszatt sur la sacralité, les rendus du studio de licence d'Ankel Cereze sur la maison.

Ont également été présentés les travaux étudiants de S4 de Stéphanie Jannin et Yannick Sutter « Habiter ensemble, si loin si proche - densification douce des tissus urbains pavillonnaires à Vailhauquès ».

Pour les travaux d'arts plastiques « Quand la copie fait son originale » exposition d'œuvres d'étudiants et d'artistes, créées par duplicopieur Riso dans le cadre de l'atelier de microédition de l'ENSAM dirigé par Eric Watier, professeur.

En direction des étudiants mais toujours

ouvertes au public extérieur, **8 conférences** ont permis d'accueillir :

- Les architectes Manuel Gausa, Jacques Lucan, Octavio Mestre, Christophe Aubertin et l'agence RCR,
- L'artiste Abdelkader Benchamma et le designer Huub Hubbens,
- L'association Yes we Camp et le réseau Frugalité heureuse et créative.

Certaines de ces conférences, notamment les champs architecture et urbanisme dans une approche environnementale, sont disponibles sur notre page [Youtube](#) en vidéo ou audio.

Notons également la reprise d'activité culturelles des étudiants :

- L'association ARPAL proposant des conférences,
- Le groupe de césure IZIKO présentant son projet d'agrandissement d'une crèche d'un township en Afrique du Sud pour récolter des fonds.
- L'exposition « Inside Out project » des portraits géants des étudiants et des personnels de l'école, initiative de deux étudiants, selon le dispositif proposé par l'artiste JR. Cette installation monumentale est installée pour au moins un an, sous le bâtiment du parvis de l'école.

Des expositions sur le territoire

A l'occasion des partenariats noués par l'ENSAM avec des collectivités, des associations, des parcs nationaux, des enseignants proposent comme cadre pédagogique à leurs étudiants, ces lieux sur le territoire de la région.

Les propositions architecturales et urbanistiques réalisées font l'objet d'une exposition ouverte à la population et d'un débat public auquel les étudiants participent.

C'est ainsi que les Projets de fin d'études du studio du Domaine Ici et maintenant, ont été exposés l'été 2022 dans le Village de Chirac, commune de Bourgs sur Colagne.

De même, à l'occasion des Rendez-vous de l'architecture organisés par le Conseil régional de l'Ordre des architectes Occitanie, les projets lauréats du concours Habiter le rétro-littoral héraultais ont été exposés au Corum.



Exposition « Pierre Blanche Etoiles noires »



5.2/ La résidence d'artiste

Avec le soutien de la DRAC Occitanie

L'ENSAM est une des rares écoles à accueillir sur une durée de trois à quatre ans, des artistes chorégraphes en résidence.

La nouvelle résidence chorégraphique a pu réellement commencer en septembre 2020. L'ENSAM a la chance d'accueillir pour trois ans (renouvelé deux ans, jusqu'à fin 2024) la chorégraphe Germana Civera et sa compagnie Inesperada.

Cette artiste, qui a été présentée dans des lieux aussi divers que la Fondation Cartier, le Centre National de la Danse, le CRAC de Sète, le festival Montpellier danse ou le théâtre national de Catalogne, veut communiquer son enthousiasme et son envie de travailler avec toutes les communautés de l'ENSAM. Si elle a esquissé un projet, sur « le paysage humain », et souhaite mettre en place un « observatoire de pratiques et d'observations artistiques contemporaines », elle se veut à l'écoute des attentes et des propositions.

Germana Civera a su ancrer pleinement son activité au sein des enseignements notamment en master pour le domaine d'études Situation.s ou en collaboration avec l'atelier d'arts plastiques et de la recherche avec l'équipe du LIFAM. Elle accompagne les équipes auprès des étudiants, apportant son regard singulier et ses compétences. Ces travaux pédagogiques communs ont pu grâce à elle, être présentés par les étudiants au Chai St Raphaël à Sète.

A l'automne 2021, pendant un temps fort qui lui a été réservé, elle a développé de riches

propositions artistiques à l'ENSAM. Citons :

- Projection en septembre du documentaire « Immersion à l'ENSAM » restitution d'un travail de création de Germana Civera, réalisé par Petra Veyrat-Tomaskovicova
- Présentation de la conférence dansée « le danger de l'histoire unique » en octobre
- Résidence de création, 2^{ème} partie du spectacle « versus humans » : présentation au public du "Work in progress" par la compagnie, en octobre

En novembre, elle a organisé sur une semaine l'Atelier déplacé, du dispositif Corps en mouvement, avec les laboratoires de recherche RIRRA21, ArtDev et Epsilon de l'Université Paul-Valéry de Montpellier et le LIFAM. Cette action était couplée avec le colloque international RIRRA21 Recherche-Création « L'atelier en acte(s) : espace de création, création d'espace » accueilli à l'ENSAM.

En mai 2022, elle a proposé « Archives vivantes », une création inédite et passionnante à l'occasion du vernissage de l'exposition photo sur l'Espace des années 50.



Représentation « Archives vivantes »

[+ Rapport complet](#)

LES ÉVÈNEMENTS

SEPTEMBRE 2021

RENTÉE ERASMUS

Du 06.09.2021
Au 10.09.2021
Affiche
Impressions
Affichage
Écran «bienvenues»
dans toutes les langues des pays
représentés
Guide de rentrée
Photos
Story jour-j



SÉMINAIRE DE RENTÉE

09.09.2021
Affiche
Impressions
Affichage
Réalisation de goodies
Stand distribution de goodies
Photos
Story jour-j



ARCHITECTURES DE PAPIER

Du 20.09.2021
Au 20.10.2021
Exposition
Affiche
Impressions
Affichages
Article site internet + intranet
Écrans
Annonce réseaux sociaux
Photos
Retour en images sur réseaux sociaux



MOIS DE L'ARCHITECTURE

Du 24.09.2021
Au 24.10.2021
Affiche
Impressions
Affichages
Article site internet + intranet
Annonce réseaux sociaux
Écrans
Photos
Retour en images réseaux sociaux



MEMENTO

07.10.2021
Affiche
Impressions
Affichages
Écrans
Posts annonce réseaux sociaux
Photos jour-j
Posts retour en images
Article site internet + intranet



QUAND LA COPIE FAIT SON ORIGINALE

Du 11.10.2021
Au 29.10.2021
Affiche
Impressions
Affichages
Écran
Posts annonce réseaux sociaux
Story jour-j
Photos jour-j
Posts retour en images
Article site internet + intranet



LE DANGER DE L'HISTOIRE UNIQUE

14.10.2021
Affiche
Impressions
Affichages
Écran
Posts annonce réseaux sociaux
Photos jour-j
Posts retour en images
Article site internet + intranet



HABI(LI)TER LA VILLE PAYSAGE

13.10.2021
Affiche
Impressions
Affichages
Écran
Posts annonce réseaux sociaux
Photos jour-j
Posts retour en images
Article site internet + intranet



PORTES OUVERTES

10.10.2021
Affiche
Impressions



ATOUT STAGES

19.10.2021
Affiche
Supports A0 stands
Dépliants A4
Impressions
Affichages
Écran
Posts annonce réseaux sociaux
Photos jour-j
Stories
Posts retour en images
Article site internet + intranet



J'VAI

19.10.2021
Affiche
Mise en page conventions
Guide des mobilités
Impressions
Affichages
Écran
Posts annonce réseaux sociaux
Photos jour-j
Stories
Posts retour en images
Article site internet + intranet



SMALL IS BEAUTIFUL

Du 08.11.2021
Au 17.12.2021
Affiche
Impressions
Affichages
Écran
Posts annonce réseaux sociaux
Photos jour-j
Stories
Posts retour en images
Article site internet + intranet



NAISSANCE D'UN MUSÉE

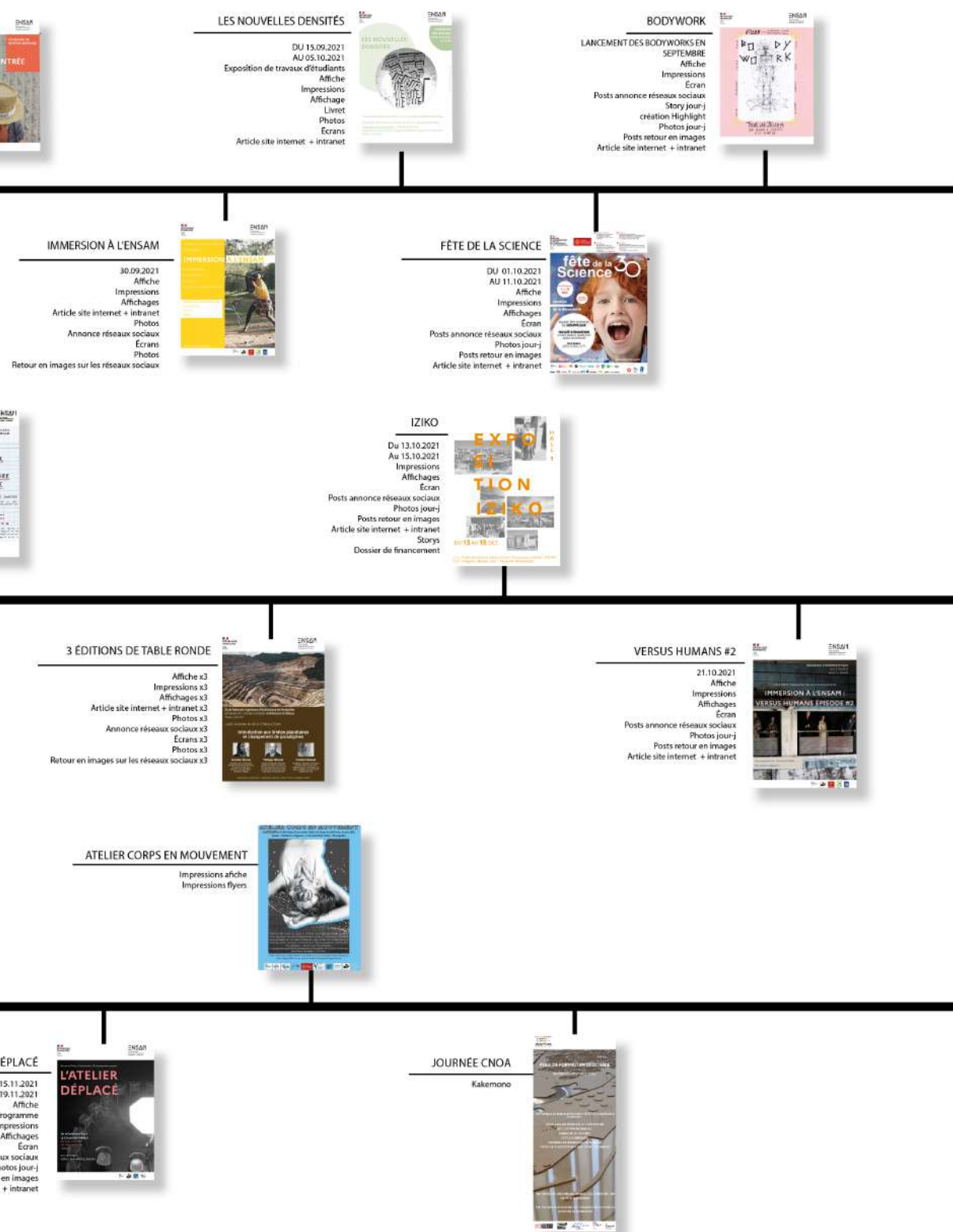
Du 10.11.2021
Au 03.12.2021
Affiche
Flyers
Impressions
Affichages
Écran
Mailing
Posts annonce réseaux sociaux
Photos jour-j
Posts retour en images
Article site internet + intranet

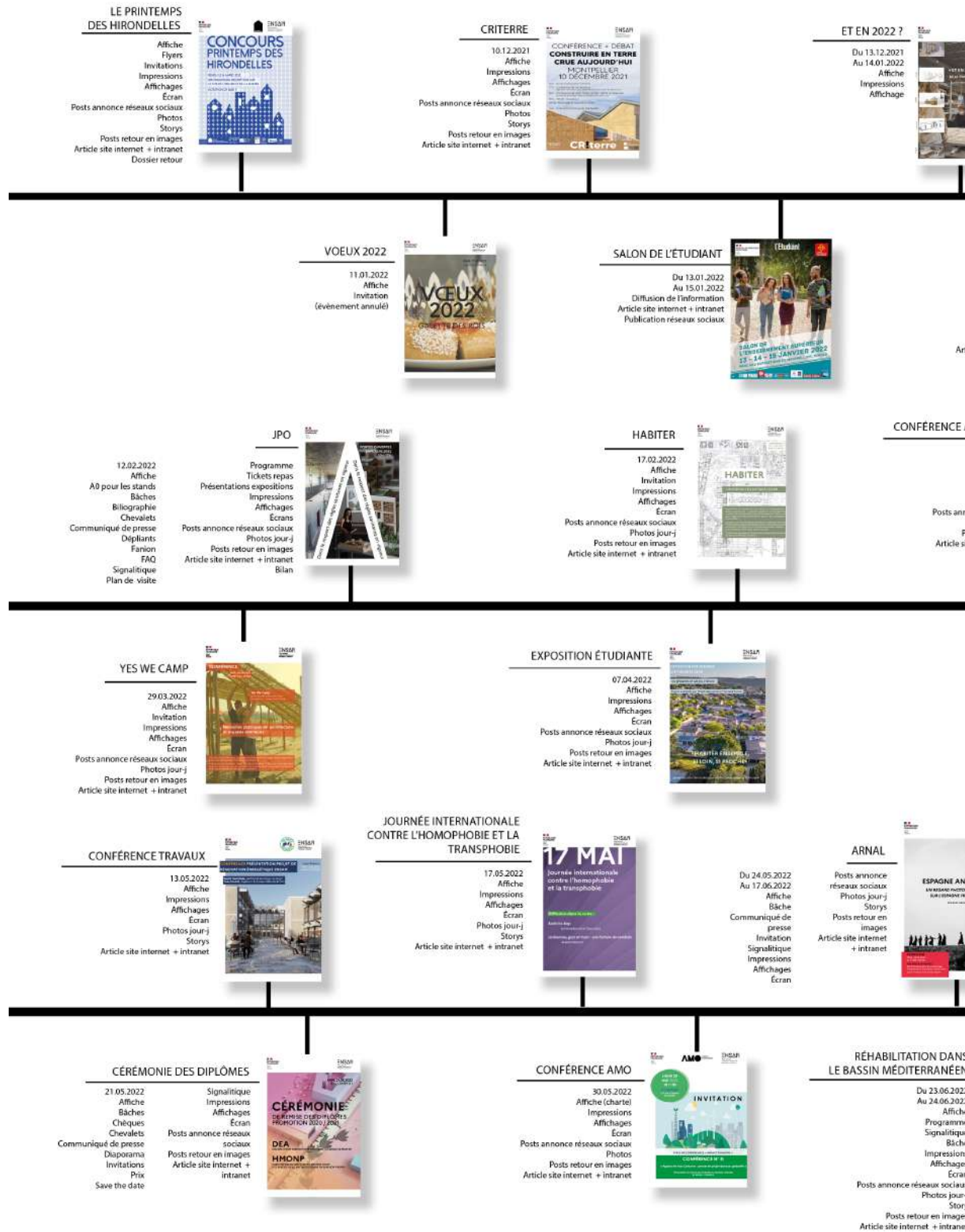


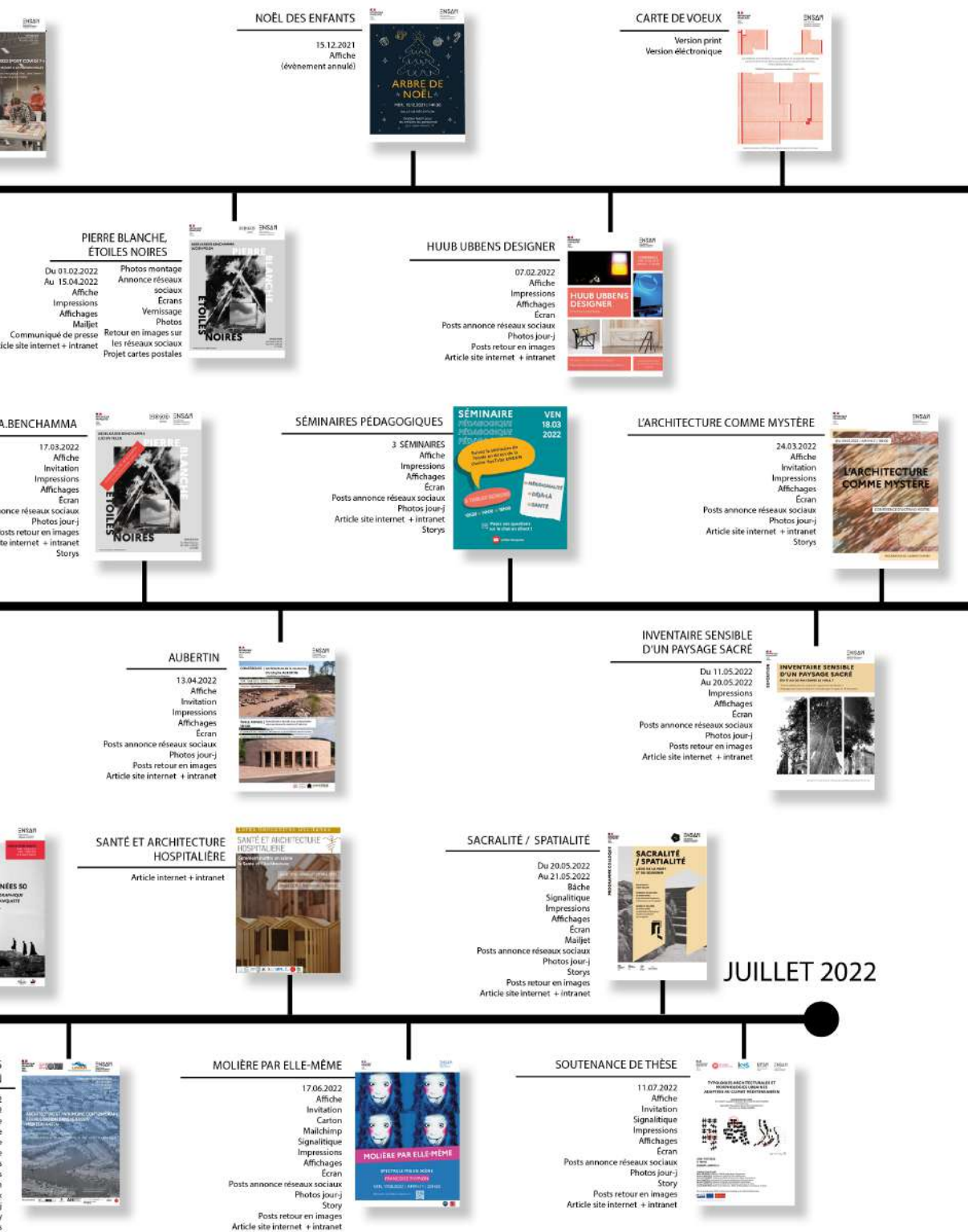
L'ATELIER D'

Du
Au
Impressions
Affichages
Écran
Posts annonce réseaux sociaux
Photos jour-j
Posts retour en images
Article site internet + intranet

ACTS 2021 - 2022







5.3/ Les Editions de l'Espérou

Elles constituent une spécificité de l'établissement. Créées en 1995 avec pour objectif premier la diffusion de travaux de recherche des enseignants et étudiants de l'ENSAM, elles sont aujourd'hui devenues un outil de valorisation de la culture architecturale et urbaine. Ouvertes aux problématiques sociétales, les éditions de l'Espérou participent à la sensibilisation à l'architecture d'un large public.

Les éditions assurent désormais elles-mêmes leur propre diffusion-distribution, ainsi pour une meilleure accessibilité des ouvrages publiés : en collaboration avec Livre et Lecture Occitanie, les éditions sont présentes lors du salon du livre de Montpellier « La Comédie du livre » ; elles mettent en dépôt leurs ouvrages dans de nombreux sites, comme les librairies et sites culturels, et elles organisent également avec des librairies et centres culturels des débats-conférences où les auteurs sont invités à présenter et à dédicacer leur ouvrage. Les ouvrages sont désormais référencés sur des sites professionnels du livre, tels que Electre, Dilicom et Decitre.

Création d'un site e-commerce de vente en ligne des ouvrages depuis janvier 2018.

5.3.1/ Ouvrages

Habi(li)ter la ville-paysage - Des ensembles pour la dignité de vivre... Au plaisir de vivre ensemble

De Manuel Gausa, architecte et urbaniste espagnol.

Parution : octobre 2021

Format : 14 x 20 cm, 352 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-491253-00-4

Prix public : 20 €

Sens du territoire et action artistique - Enjeux culturels de transformation des espaces publics à Montpellier

De Johana Baticle, architecte DPLG, urbaniste et docteure en architecture, membre associé au LIFAM.

Parution : janvier 2022

Format : 17 x 24 cm, 152 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-491253-04-2

Prix public : 15 €

L'architecture comme mystère

D'Octavio Mestre, architecte espagnol

Parution : février 2022

Format : 14 x 20 cm, 208, ill. couleurs

ISBN : 978-2-491253-05-9

Prix public : 20 €

Projet de fin d'études 2020-2021

ENSA Montpellier

Parution : mai 2022

Format : 16 x 24 cm, 272 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-491253-06-6

Prix public : 10 €

Projet de fin d'études 2019-2020 et 2020-2021

ENSAM La Réunion

Parution : juin 2022

Format : 16 x 24 cm, 80 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-491253-07-3

Prix public : 10 €

Catalogue d'exposition : Espagne années 50 Un regard photographique sur l'Espagne franquiste

Photographies de Roland Arnal

Sous la direction de Delphine Bastet

En partenariat avec l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Parution : mai 2022

Diffusion gratuite – lecture en ligne

Nouvelles formes urbaines en littoral – Grau-du-Roi/Port-Camargues

Sous la direction de Laurent Duport

En partenariat avec la ville du Grau-du-Roi/Port-Camargues

Dans le cadre du studio S4, licence 2

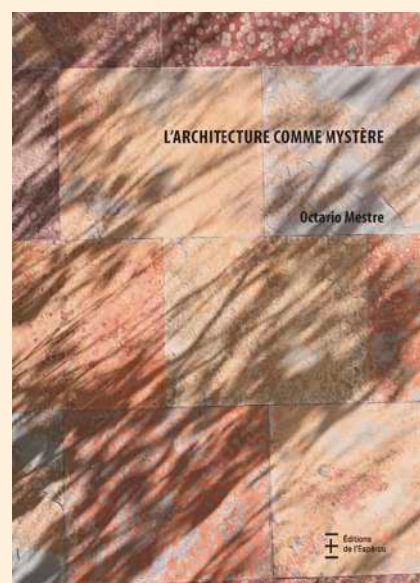
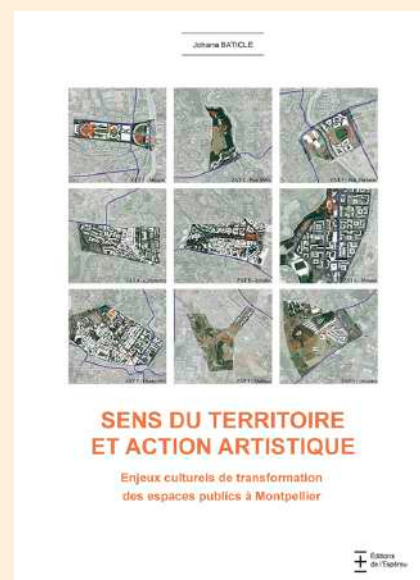
Parution : février 2022

Diffusion gratuite – lecture en ligne

5.3.2/ Conférences-débats

- 13 octobre 2021 à l'ENSAM : présentation de Manuel Gausa pour la parution de son ouvrage *Habi(li)ter la ville-paysage* dans le cadre du Mois de l'architecture Occitanie.
- 17 mars 2022 à l'ENSAM : conférence d'Abdelkader Benchamma dans le cadre de son exposition dans le Cube du 1^{er} février au 15 avril 2022 et présentation de son ouvrage *Après l'événement*, co-écrit par Éric Arlix (2019)

- 24 mars 2022 à l'ENSAM : présentation d'Octavio Mestre pour la parution de son ouvrage *L'architecture comme mystère*
- 24 mai 2022 : présentation du catalogue d'exposition photographique de Roland Arnal *Espagne années 50. Un regard photographique sur l'Espagne franquiste* dans le cadre de l'exposition dans le cube du 24 mai au 17 juin 2022



[+ Rapport complet](#)



Conférence : Octavio Mestre

5.3.3/ Sensibilisation du jeune public à l'architecture

Programme Égalité des chances dans l'accès aux écoles nationales supérieures d'architecture

Depuis 2009, des élèves de Terminale de milieux modestes sont accompagnés vers des études en architecture grâce au programme mis en place par la Fondation Culture & Diversité, les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et 15 écoles nationales supérieures d'architecture.

Une trentaine d'élèves de Terminale, principalement en filières professionnelle et technologique, participe ensuite au stage Égalité des Chances organisé au sein d'une école d'architecture afin de se préparer aux procédures d'admission. Ils passent ensuite les épreuves d'admission aux concours dans les mêmes conditions que les autres bacheliers. Une fois entrés en ENSA, ils bénéficient d'une aide pédagogique et culturelle et, pour les boursiers, d'une aide financière.

Le programme mis en place dans les ENSA(P) de Bordeaux, Grenoble, Lille, Marne-La-Vallée, Montpellier, Normandie, Paris Val-de-Seine et Strasbourg, est constitué de trois étapes :

- Information et sensibilisation des élèves aux études d'architecture et à leurs débouchés professionnels
- Préparation théorique et pratique aux procédures d'orientation et d'admission en ENSA : le stage Égalité des chances
- Accompagnement pédagogique, logistique, financier et aide à l'insertion professionnelle des élèves, notamment ceux qui ont intégré une ENSA.

Le stage Égalités des chances joue dans la mise en confiance des lycéens et dans la valorisation de leurs atouts au cours de la phase d'admission dans les ENSA.

Ainsi, à l'issue des épreuves de 2021-2022, 30 élèves ont participé au stage Égalités des chances à l'ENSA de Bordeaux, en distanciel.

Visites de l'ENSAM et de ses équipements

Le samedi 12 février 2022 s'est déroulé la Journée portes ouvertes de l'école

Évènement phare de l'établissement, l'ENSAM a accueilli 1200 personnes soit 20% de moins que les années précédentes car la consigne pour les visiteurs était de ne venir accompagnés que d'une seule personne afin de respecter la jauge d'accueil définie par le ministère dans le respect des consignes liées au COVID.

La conférence de présentation de l'école et des études a été retransmise en direct sur notre chaîne [YouTube](#).

L'ENSAM participe également à des manifestations grand public à destination des jeunes comme la Fête de la science et organise des visites de son laboratoire de fabrication numérique durant cet événement.

Visites de lycéens ou, cette année, de collégiens : suivi toute l'année d'un groupe du collège Croix d'Argent à Montpellier organisé par l'association étudiante de médiation AJAM.

L'ENSAM, Pierrevives et l'association de jeunesse et d'éducation populaire IPEICC ont mis en place une collaboration en janvier 2022 autour de l'histoire du quartier de La Paillade.

Deux étudiants en 2^{ème} année à l'ENSAM ont choisi de faire leur stage sur ce sujet. Cela a été l'occasion de rencontres, de faire visiter l'ENSAM et son atelier maquette aux collégiens et écoliers associés au projet et de développer leur connaissance de ce quartier qui fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain majeur. En juin 2022, une exposition à Pierresvives a pu montrer le résultat de ce travail avec la médiation des étudiants.



Journée Portes Ouvertes 2022

6/ ACTIONS DE COMMUNICATION

Cette année, le service a choisi de lancer une grande campagne de communication interne pour inciter les étudiants à se connecter et à lire la lettre d'information hebdomadaire.

Créée et réfléchi comme un roman photo, le côté humoristique a séduit étudiants et personnels.

Modification du site internet avec un nouvel espace pour les relations internationales avec une carte interactive des différents pays partenaires.

Partenariats et concours : signature d'une convention avec la métropole de Montpellier pour l'organisation en 2023 d'un grand concours sur l'*up cycling*.

Récolte de 30 000 € de taxes d'apprentissage

Renouvellement des produits dérivés avec un nouveau sac choisi en jean pour plus de maintien et de solidité.





7/ SERVICES RESSOURCES

Les services ressources à disposition des étudiants et des intervenants sont un atout important de l'ENSAM.

6.1/ Médiathèque

36 939

Documents

- 30 200 ouvrages
- 130 abonnements de revue en cours
- 780 DVD
- 3718 travaux d'étudiants (1589 PFE, 1761 TPFE, 303 mémoires HMO), 75 mémoires (post-diplôme, mention Recherche)
- 792 PFE numérisés
- 3136 documents cartographiques (618 cartes)
- 296 échantillons de matériaux
- Des abonnements à des bases de données spécialisées (Kheox, Avery, Art & Architecture, OnArchitecture), des ressources numériques

2

Plateformes
communes ArchiRès

- VOD Arte Campus ArchiRès
- Numilog (ebooks)

1

matériauthèque
physique et connectée

1

Catalogue de recherche
en ligne sur ArchiRès

39

heures d'ouverture du
lundi au vendredi

Budget

36 500 €

6.1.1/ Points marquants de l'année 2021/2022

Dans l'espace de la médiathèque, une exposition sur des documents issus des collections de la médiathèque intitulée « Architectures de papier : Peter Cook, Coop Himmelblau, Peter Eisenman, Zaha Hadid » a été présentée en septembre et octobre 2021 en collaboration avec Eric Watier, enseignant à l'ENSAM.

Dans le cadre du plan de numérisation rétrospectif des travaux d'étudiants (PFE et TPFE), un premier lot de 381 PFE a fait l'objet d'une numérisation par un prestataire suite à un appel d'offre. A terme, la totalité des projets de fin d'étude sera disponible en ligne, en accès libre ou limité sur le catalogue de la médiathèque.

L'inventaire des collections de la médiathèque initié en juillet 2021 a été confié à une apprentie avec l'aide d'une monitrice étudiante qui a poursuivi le travail jusqu'en novembre 2021. Les mises à jour restent à faire sur le catalogue de la médiathèque, interrompues par la préparation des collections au déménagement en lien avec les travaux de l'ENSAM. Le lancement « des Mardis la médiathèque », événement prévu une fois par mois, a inscrit un premier rendez-vous en décembre 2021 sur une formation à l'outil de design graphique Canva. Par ailleurs, le nouveau site de la médiathèque composé des pages dédiées du site internet de l'ENSAM et le wiki de la matériauthèque est en cours de réalisation. En prévision de la fermeture de la médiathèque d'avril 2022 à janvier 2023 dans le contexte des travaux de rénovation énergétique de l'ENSAM, un travail préparatoire sur les collections et l'organisation du déménagement d'une partie des collections a été nécessaire comprenant la

en forme d'un plan d'implantation provisoire, le conditionnement des documents ainsi que la mise en place d'un bureau provisoire pour accueillir le personnel. Le travail des agents a été réorganisé et le service au public, repensé. Pendant cette période, un prêt illimité est proposé avant la fermeture. Un guide d'usages de ressources en ligne et d'orientation vers d'autres établissements de la métropole de Montpellier est mis en forme et diffusé auprès des étudiants et enseignants.

Aussi, une convention est établie avec la BU Lettres/Sciences sociales de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 ainsi qu'une lettre cadre avec le CAUE 34 pour permettre le prêt des documents aux étudiants.

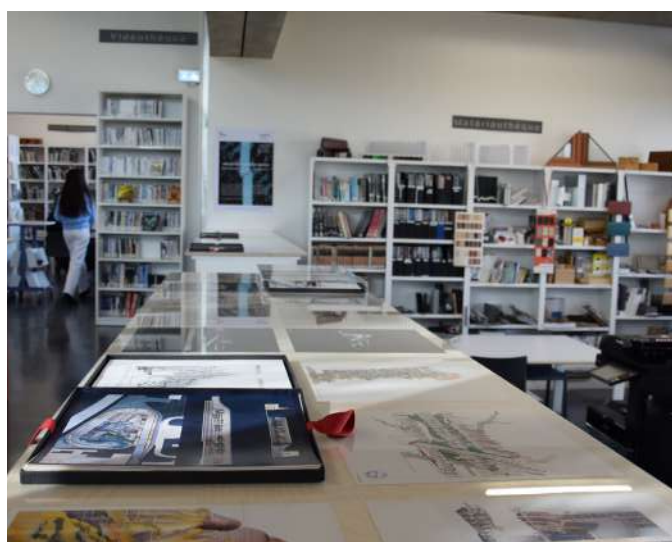
La médiathèque a souscrit à de nouveaux abonnements de revues : Après la Révolution, Garden Lab, Usbek & Rica, Zadig, Fig., Stream.

Avec le réseau ArchiRès

- Préparation des données du catalogue Koha à la migration vers Bokeh (nouvelle application du site ArchiRès et la nouvelle version de Koha. (Nettoyage de la base, reprise de données des périodiques)
- Plan de formations du personnel en vue de l'arrivée du nouveau portail Bokeh en avril 2022
- Nombreuses réunions et période de tests en amont de l'ouverture du portail
- 1^{er} trimestre 2022 : ouverture du nouveau portail documentaire ArchiRès plus innovant, performant et contributif qui apporte aussi davantage de visibilité aux ressources documentaire propres aux ENSA. La personnalisation et le compte lecteur sont mis en avant
- L'arrivée des plateformes communes en avril 2022 : Arte Campus ArchiRès VOD consultables en streaming et Numilog (Biblioaccess), la plateforme d'e-books destinées aux usagers des écoles d'architecture dont l'accès s'effectue avec les identifiants du compte lecteur ArchiRès.

Enrichissement du fonds documentaire et du catalogue

500 ouvrages, 68 DVD, 105 PFE, 303 mémoires HMO, 105 travaux d'étudiants numérisés, 58 articles de revues, 7 revues



Exposition à la médiathèque

Outils de Communication/Diffusion

La lettre d'info A++ : n°100 à 103 (janvier 2022)

La revue de presse en ligne diffusée chaque semaine

La programmation de films VOD d'Images de la culture (CNC) : 11 programmations

Statistiques de prêt :

Période de fermeture exceptionnelle de la médiathèque du 20 avril 2022 au 1 février 2023

300 emprunteurs environ, 5213 prêts, 63 prêts sur place, 56 prêts entre bibliothèques (reçus ou envoyés), 28 scans.



Rapport complet

6.2/ L'Atelier Maquette (ATM)

6.2.1/ Fonctionnement et Développement

Gestion administrative

- Le premier semestre a été marqué par un changement dans le fonctionnement de gestion de l'ATM : arrivée de Corentin Fryns architecte DE, artisan, réemployeur, et ancien moniteur.

- Le poste de responsable d'atelier est alors scindé en deux mi-temps et la répartition des horaires de travail se fait de façon annualisée pour permettre de mieux gérer les flux de l'atelier durant les périodes de workshops et de rendus.

- Le soutien par des moniteurs étudiants offre aux étudiants, accompagnés ou non de leurs enseignants, un cadre convivial pour la conception et la réalisation de leur projet.

6.2.2/ Budget annuel 2022

Investissement atelier	6 000 €
Fonctionnement et maintenance	8 000 €
Entretien et maintenance MDN	3 000 €
Entretien et maintenance réseau, aspiration poussières et fumées	4 000 €
Total budget	21 000 €

- Pour l'année civile 2022, le budget total de l'Atelier Maquette évolue et voit augmenter son budget de fonctionnement et de maintenance. L'ATM peut investir dans de nouvelles machines et proposer notamment des « kits extérieurs » pour des travaux étudiants en dehors des murs de l'ENSAM (kit extérieurs validés en novembre 2022) afin de ne pas impacter le fonctionnement de l'ATM.
- Ont ainsi été acquis une scie radial Makita LS1219L grand format, une défonceuse sur plateau Triton 2400 ainsi que des scies japonaises Ryoba.
- Le parc électroportatif voit l'arrivée de deux nouvelles machines : des scies circulaires à faible diamètre (85mm) faible régime et une affleureuse dans la suite pédagogique de la finition bois.

6.2.3/ Amélioration de l'ATM

Table de découpe

Pour répondre à une demande accrue des espaces numériques de l'ATM, les moniteurs ont été invités à repenser l'espace de la mezzanine. Les étudiants ont été accompagnés pédagogiquement pour la conception d'un mobilier de travail. Le design de Mathilde Tramini a été retenu pour sa simplicité de mise en œuvre, pour l'utilisation de ressources matières déjà présentes dans l'atelier et son ergonomie. Les moniteurs ont pu être initiés au travail de différentes machines bois et métal pour la réalisation de ce mobilier.

La station "minéral"

Pour faciliter l'accès et l'étude de la maquette « matière », un espace de l'ATM a été complètement repensé. Le conditionnement des ciments, plâtre et bétons a été revu et les étudiants ont à leur disposition de nombreux échantillons dont les compositions sont libres d'accès. L'accompagnement pédagogique réalisé autour de ce type de maquette offre aux étudiants une meilleure compréhension de la faisabilité technique de leur projet.

Les outils numériques : MDN (Machine à Découpe Numérique)

Les machines à découpes numérique ont vu une augmentation d'activité de 150% entre 2020/2021 et 2021/2022. Cela a été possible

grâce à l'annualisation du temps de travail des responsables pour assurer un accompagnement pédagogique et technique de l'atelier.

Toutefois, en raison des températures trop élevées (plus de 40° machines éteintes) observées dans l'atelier en été, le fonctionnement optimal ne peut être obtenu. Des propositions de réaménagements sont en cours.

6.2.4/ Un cadre pour les enseignements

L'ATM reste un outil pédagogique pour les différents workshops et enseignements de l'école. Cette année, l'atelier a pu accueillir l'enseignement arts plastiques d'Emmanuelle Etienne, le cours de maquette de François Rosell des premières années, les workshops d'architecture navale de Renaud Bañuls, "Espaces publics de poche" de Patrick Buffard, "Utopies et villes verticales" de David Hamerman, ainsi que "On touche du bois" d'Agnès Burgers.

Les Workshops

Période d'activité intense où la pratique du design et la conception architecturale trouvent leur place au sein de l'Atelier Maquette. Il s'agit d'une période où les responsables d'atelier et les enseignants travaillent main dans la main pour un véritable accompagnement pédagogique sur des sujets précis. Cette complémentarité fait toute la force des HLM et workshops qui se déroulent au sein de l'ATM.

Les Studios

Un travail de fond a été mené ces dernières années pour rendre l'ATM et le travail de l'expérimentation et la matière de plus en plus accessible. Les moniteurs et l'arrivée de Corentin Fryns renforcent cette dynamique. L'accompagnement pédagogique dans leur projet par les responsables d'atelier, dans un lieu convivial, participe sans aucun doute à l'engouement pour le travail de la maquette matière et du prototypage.

6.2.5/ Contributions de l'ATM au sein de l'ENSAM

Une proposition pédagogique avec « Projet Kfet » : du relevé à l'analyse, de la conception à la livraison. Un projet fédérateur pour valoriser les ressources matérielles (outils disponibles à l'ATM et le réemploi) et humaines de l'école (les étudiants). Ce chantier mené sur la base

du volontariat, toutes promotions confondues, pour expérimenter la réalité d'un chantier et l'envie de « faire avec ses mains », d'éprouver les difficultés et les contraintes que peuvent rencontrer les artisans qui travailleront « avec » ces architectes en devenir. Il s'agit également d'un prétexte pour proposer aux étudiants de découvrir une variété de techniques de constructions et d'utiliser la multitude d'outils présents à l'ATM.

Convention avec l'IPEICC

En février, l'ATM accueille l'IPEICC, une association d'éducation populaire, qui souhaite proposer un exercice pour sensibiliser à l'architecture et au travail en maquettes. Damien Hyvernaud, en collaboration avec Elodie Van Eeckhaute, proposent une réflexion autour du parc Sophie Desmarets à la Mosson : concevoir une maison pour la jeunesse. Par un travail en maquette, des enfants de 8 à 12 ans apprennent à penser le rapport à l'espace et ses usages. L'atelier se poursuivra à Pierrevives, où le travail des enfants sera exposé durant le mois de juillet 2022.

7^{ème} édition du Concours « Le Festival des Cabanes »

6 parmi les 17 équipes lauréates de ce grand festival, étaient constituées de fervents praticiens de l'ATM (dont des moniteurs).



Rapport complet



Atelier Maquettes

7/ La Fabrique

La Fabrique ENSAM est un atelier de fabrication où l'on peut utiliser des machines à commande numérique permettant de travailler sur divers matériaux. Cet atelier a pour objectif de voir se développer l'usage des outils numériques et des innovations issues, aussi bien de particuliers que d'entreprises, associations ou organismes. Espace ouvert à un public extérieur, c'est un lieu de fabrication numérique, de réflexion et de travail collaboratif.

Machines disponibles : scanner 3D, imprimantes 3D, plotter de découpe, thermoplieuse, découpe laser.

Une plateforme dédiée "FabManager" permet d'assurer la gestion spécifique de La Fabrique

La Fabrique fonctionne via un bulletin d'adhésion en ligne permettant la gestion des adhésions, de l'organisation des plannings de réservation machine, la facturation, la présentation des machines à disposition dans le lieu (ainsi que les méthodes ou « tuto » pour créer des fichiers utilisables par les machines) et l'affichage d'une galerie des projets réalisés à La Fabrique. La rédaction et la publication régulière d'articles, d'événements et de moments sur les réseaux sociaux (tels que Facebook, Instagram, Twitter et Telegram, sous la dénomination @LaFabriqueENSAM permettent de suivre les activités à distance.

Entre septembre 2021 et septembre 2022, plusieurs rencontres et visites d'institutions et de partenaires ont eu lieu avec, notamment, les acteurs de l'Espace Gisèle Halimi pour un nouveau Fablab en cours de création, Montpellier Méditerranée Métropole pour le concours Up-Cycling, ou encore Obilab, fablab de l'IUT Montpellier – Sète.

7.1/ Présentation / Représentation

Fabcity, Août 2021, fort d'un réseau très dense d'ateliers, de fablabs, d'acteurs de l'innovation du réemploi et du recyclage, Montpellier Méditerranée Métropole s'est proposée de soutenir la candidature de son territoire pour rejoindre l'initiative internationale. Un consortium de 13 membres s'est formé et s'est engagé à porter cette démarche. FabRégion, permettant de faire le parallèle entre Toulouse et Montpellier, état des lieux de l'offre de services. E-artup, école privée de création visuelle : organisation d'un workshop avec leurs étudiants de 3^{ème} année à La Fabrique.

October Make au Roselab à Toulouse (en visio).

Participation au Groupe de Travail du RFF Labs – make HER space, travaillant en priorité sur les sujets, enjeux, intérêts liés aux distinctions générées dans le milieu "maker". L'objectif est aussi que tous les outils, projets, ressources développés aient vocation à être partagés, mis à disposition d'autres initiatives ayant pour but de favoriser l'inclusion et la diversité au sein des fablab et du milieu "maker".

Utilisation du scanner 3D de La Fabrique ENSAM par une étudiante de l'ESBA-MoCo, pour les pièces de l'artiste Max Hooper Scheider - projet Divination Through Decomposition (Mercury's Prograde)

Redlab : Réseau des Fablabs d'Occitanie, première région dont les Fablabs ont décidé de collaborer avec la création d'un Réseau sous forme associative. Dans le cadre des Journées Portes Ouvertes 2021 et de la Fête de la science, les FabLabs et Espaces du Faire d'Occitanie ont ouvert leurs portes durant une soirée pour faire découvrir l'univers du Faire/Make. Cette nuit spéciale a permis de clôturer l'édition 2021 des JPO des Tiers-Lieux d'Occitanie.

Participation à l'étude menée par la Région

Occitanie sur la FabRégion. Cette étude permettra de construire des propositions pour une feuille de route des futures politiques publiques de la Région à destination des Fablabs et autres tiers-lieux.

La Fabrique a également été active dans le réseau ENSA'telier, réseau des Ateliers maquettes des ENSA de France, le Consortium HUT ainsi que dans le groupe Connexion Science & Art (COSA).

7.2/ Durée d'utilisation des machines de septembre 2021 à juillet 2022

Imprimantes 3D : 1052h de réservation

Plotter de découpe : 47h de réservation

Thermoplieuse : 6h de réservation

Découpe laser : 755h de réservation pour de la découpe-gravure de divers projets (pédagogique ou non)

L'ENSAM propose également un atelier d'impression équipé de traceurs grand format, à disposition des étudiants, des enseignants et des services.



[Rapport complet](#)



La Fabrique

8/ PARTENARIATS

Les partenariats ont concerné plusieurs territoires, collectivités et institutions : le conseil départemental de l'Hérault, le MO.CO ESBA, le café patrimoine, l'Université Paul-Valéry et la MAOM qui sont des partenaires de longue date. Il convient de mentionner la participation de l'ENSAM aux réunions de lancement de l'opération Montpellier Capitale européenne de la culture 2028 portée par la métropole de Montpellier afin de monter une proposition dans le cadre de la candidature.

8.2/ Les partenariats académiques

Depuis la dissolution de la ComUE Languedoc Roussillon Universités ainsi que la sortie de l'ENSAM du I-SITE MUSE porté par l'Université de Montpellier fin 2019, il n'a pas été plus difficile pour l'ENSAM de renforcer son ancrage à l'enseignement supérieur local. Néanmoins, l'ENSAM veille à développer des collaborations avec les différents partenaires de l'enseignement supérieur. Ainsi cette année, des rapprochements avec l'Université Paul-Valéry Montpellier ont abouti aux réalisations suivantes, dans les champs culturels :

- L'exposition photo « Espagne années 50 » à l'ENSAM avec deux masters de l'université, et la publication du catalogue
- Le travail commun de l'atelier « Corps en mouvement », qui associe les deux établissements et des unités de recherche autour de Germana Civera, chorégraphe en résidence.

Les liens entre l'ENSAM et l'Esba -Mo.Co (École des Beaux-Arts de Montpellier) ont permis que des étudiants des deux écoles participent à un workshop exceptionnel autour de l'exposition « Pierre blanche, Etoiles noires » animé par l'artiste Abdelkader Benchamma. (Voir partie programmation culturelle).

L'Ensam est liée depuis 2021 par convention avec la Coordination territoriale des Universités de l'Occitanie Est, portée par les quatre Universités : Montpellier, Montpellier 3 Paul-Valéry, Nîmes et Perpignan. Cette structure légère coordonne le portage par ces quatre partenaires des missions et services mutualisés anciennement coordonnés par la ComUE

(centre de soins, service d'accueil international, collège doctoral, MSH, Pépite...). Ainsi, nos étudiants ont accès à ces services.

Le double diplôme architecte-ingénieur avec l'IMT - Mines d'Ales contribue également à renforcer ce maillage territorial de l'enseignement supérieur.

Enfin, concernant la recherche, point de convergence majeur, nos doctorants s'inscrivent avec l'UPVM dans les ED 58 et 60 et avec l'UM pour l'ED 166. (Voir partie recherche)

8.3/ L'ENSAM partenaire des collectivités du territoire

L'ENSAM développe depuis quelques années des rapports de proximité avec les différentes collectivités et notamment les communes de la région se positionnant comme pôle de ressources pour valoriser leur patrimoine. Avec l'idée de créer des synergies entre étudiants, enseignants, collectivités et autres partenaires. Suite à une intervention réussie d'un studio de S5 auprès de la commune de Vailhauquès, l'idée de renforcer le partenariat pédagogique avec la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup s'est concrétisée par la préparation d'une convention cadre de partenariat et l'organisation systématique d'exposition des travaux dans les locaux de la Communauté de communes et avant les conseils de communauté.

L'ENSAM a souhaité poursuivre sa collaboration avec le conseil départemental au travers de la thématique du rétro-littoral, ou comment appréhender les évolutions à horizon 2050 en matière de logement collectif. Avec une présentation de la mission prospective du département sur les effets du changement climatique et environnemental sur le rétro-littoral héraultais et les implications en termes constructifs, ce partenariat a permis de sensibiliser les étudiants. La réversibilité des usages et des matériaux, la prise en compte de la désertion du littoral et du nécessaire accueil dans l'arrière-pays des populations, l'évolution des modes d'habiter, autant de thèmes qu'ont dû aborder les étudiants qui y seront confrontés dans un avenir pas si lointain professionnellement. Les partenaires ont été impressionnés par la diversité des approches et des propositions.

9/ GOUVERNANCE ET ORGANISATION

9.1/ Instances

Dans le cadre des décrets du 15 février 2018 régissant les ENSA, leurs instances et organisant le corps enseignant, l'ENSAM a organisé l'organisation de nouvelles élections en juin 2022 des instances Commission Formation Vie Etudiante et Commission de la Recherche et commission recherche, qui composent le CPS.



Composition CPS (CFVE + CR)

9.2/ Composition du CA 2021/2022

Collège « enseignants »

- Clotilde BERROU
- Gilles CUSY, Président
- Daniel DELGADO
- Vinicius RADUCANU
- Eric WATIER
- Maxime ROUAUD

Collège « administratifs »

- Loïc VIRAMA
- Esther MAZUR (élection partielle du 7 février 2022)
- Helene KLUNDER (élection partielle du 7 février 2022)

Collège « étudiants »

- Nicolas LEPINAY
- Nawelle SALAUD_MABILEAU
- Samuel THIBAUT-DE-CHANVALON

Collège « Personnalités extérieures »

Membres de droit

- Christian COMBES, président de l'Ordre des Architectes Occitanie

- Coralie MANTION, représentante de Montpellier Méditerranée Métropole
- Claire GATECEL, représentante de la Région Occitanie

Personnalités qualifiées

- Renaud BARRES, Directeur du CAUE34
- Marie-Christine GELY-NARGEOT, HDR, professeure des universités, membre du Labo Epsylon
- Illona PIOR, directrice de l'association Envirobat Occitanie
- Cédric Grail, directeur général SERM/SA3M
- Anne-Françoise ZATTARA-GROS, vice-présidente de l'université de La Réunion

Membres avec voix consultative

- Ilhame ALLAOUI, agent comptable
- Daniel ANDERSCH, directeur des études et de la pédagogie
- Isabelle AVON, directrice du développement et de la communication
- Stéphanie BINET, contrôleur budgétaire en région
- Elodie NOURRIGAT, présidente de la commission de la recherche
- Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de la Région Occitanie
- Pierre SOTO, président du conseil pédagogique et scientifique
- Thierry VERDIER, directeur de l'ENSAM
- Lisette VIEIRA, directrice des affaires financières

Le conseil d'administration sera renouvelé intégralement en octobre 2022.



Vue du projet de l'agence Maignial Architectes

10/ MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT

10.1/ Ressources humaines

Organigramme

Contrôle budgétaire en région Contrôleur budgétaire : Stéphanie BINET Contrôleur budgétaire adjointe : Agnès LORAND ISMAIL	DIRECTION Directeur Thierry VERDIER	Laboratoire Innovation Formes Architecture Milieux (LIFAM) Khedija MAMOU Directrice
Agence comptable Agent comptable : Ilhame ALLAOUI EL HAMDI Fondé de pouvoirs : Nicolas COULET	Assistante du Directeur en charge de la valorisation de la recherche, des évaluations et du suivi du Conseil d'Administration Valérie RUIZ	

DIRECTION DE L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE LA REUNION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COMMUNICATION	DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PEDAGOGIE
Pierre ROSIER Directeur de l'Ecole d'architecture de la Réunion	Isabelle AVON Directrice du Développement et de la Communication	Lisette VIEIRA Directrice Administrative et Financière	Daniel ANDERSCH Directeur des Etudes et de la Pédagogie
M. Yann Alban FRITZ Adjoint au Directeur Delphine BELIARD Assistante administrative Kéty MAILLOT Chargé de gestion Fathia NAILI Chargée de communication et des voyages pédagogiques Marie- Pierre KESSLER Chargée des affaires internationales Loïc VIRAMA Chargé de la logistique	Corinne DESSERRE-KONILIS Assistante de la direction SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES PARTENARIATS FINANCIERS Delphine AMULET Cheffe de service BUREAU DE LA COMMUNICATION Virginie DUCLOS Chargée de communication Zoé MERLE Chargée de communication Indy MARIN Chargé de communication SERVICE DES PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET DU DEVELOPPEMENT CULTUREL Hélène KLUNDER Cheffe de service SERVICE DES EDITIONS DE L'ESPÉROU Elodie GUILLOT-CERDAN Cheffe de service Dominique BENOIT Chargée de la conception graphique MEDIATHEQUE Virginie BILLON Cheffe de service Maude SIMON Secrétaire de documentation Alizé CANAC Chargée d'information et médiation documentaire Jean-Nicolas CARRAZE Chargé de la matériauthèque	SERVICE FINANCIER Saïd IDRI Chef de service AFFAIRES BUDGETAIRES Nadine LAURENS Chargée des affaires budgétaires AFFAIRES FINANCIERES Mathieu PONCE Chargé des affaires financières Annette SCHILLINGS Chargée du suivi des dépenses Jeanne ROYANNE Chargée de contrôle de gestion, contrôle interne, comptabilisation de la paie XXX Chargé(e) des recettes et des conventions MARCHES PUBLICS/CONTRATS Isabelle LAFFERRIERE Chargée des procédures formalisées SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES Alexandra LE PAPE Cheffe de service Corinne MOUNIS Chargée de la gestion collective des personnels Lisa VILLARET Chargée du personnel d'enseignement, extérieurs et moniteurs Valérie PAYA-SOUQUET Chargée de la gestion individuelle des personnels XXX Chargée de la formation du personnel et des frais de mission SERVICE DE LA LOGISTIQUE Eric BOUSQUET Chef de service XXX Chargée du secrétariat de la logistique Virginie DUNAND Chargée de l'accueil Valérie ANDRE Chargée de l'accueil Louis STOREZ Chargé de la logistique Thierry LAMOTTE Chargé de l'entretien immobilier et mobilier Geneviève MAIRE Chargée de la reprographie et des fournitures administratives SERVICE INFORMATIQUE Jean-Charles GRANGER Chef de service XXX Administrateur du système et réseau informatique Claude RAVET Chargé de l'informatique et de l'audiovisuel Alexandre CHAUVET Chargé de la gestion du parc informatique Abibou Falliou NGOM Chargé de la gestion du parc informatique	SERVICE DE LA PEDAGOGIE Sandrine CHIARAVIGLIO Cheffe de service Nathalie HAMEURY Chargée du cycle licence, Parcours Sup et Campus France Esther MAZUR Chargée du cycle Master, VAE Mélanie DURAND Responsable du bureau des relations internationales Françoise GOMES Chargée des relations internationales Etudiants IN Monay CASSAN-LAGE Chargée de la vie étudiante Myriam PY Chargée des voyages pédagogiques, SERVICE DE LA PROFESSIONNALISATION ET DE L'INNOVATION Laure DELIGNE Cheffe de service Virginie HARAY Chargée des Masters spécialisés et des formations complémentaires Laure SALHEN Chargée des stages, enquêtes sur les diplômés Ana BARBIERI Chargé(e) de la HMONP ATELIERS PEDAGOGIQUES Corentin FRYNS Responsable de l'atelier maquette Damien HYVERNAUD Responsable de l'atelier maquette Marie GUILLEM-DATO Chargée de l'atelier d'impression Emilie SAUGUES Responsable de l'atelier numérique : La Fabrique

Enseignants

ATR - Arts plastiques et Visuels

- ENILORAC Jean-Noël
- HUGUENIN David
- TORNE Cédric
- WATIER Eric

ATR - Représentations de l'architecture

- DEVILLERS Marion
- ETIENNE Emmanuelle
- ROUVIERE Henry

HCA / Histoires des cultures, des arts et des techniques

- GUUINIC Théodore
- VILLEMUR Frédérique

HCA / Histoire et théories de l'architecture et des formes urbaines

- DESNOST Florence
- GARCIA Emmanuel
- TITEUX Catherine

SHS / Enseignement des langues

- COLE Hannah
- COLE Jessica
- CONAN Aymeric
- DOWN Caroline
- RAMAUGER Katerina
- RUIZ CALATAYUD Eva
- SNAITH Kirsty

SHSA / Sciences humaines et sociales

- MAMOU Khedidja

→ PERRIN Thomas

→ WATIN Michel

STA/ Construction, ingénierie, Maîtrise des ambiances

- BOURGOIN Christian
- BURGERS Agnès
- CHOUILLOU Delphine
- CORRADINO Christel
- DEVILLERS Philippe
- GOAVEC Stéphane
- LAURENT Jean-Paul
- PAULI Nicolas
- RABOURDIN Clément
- RADUCANU Vinicius
- ROYER DE VERICOURT Raphaël
- SMUTS Carin
- SUTTER Yannick

STA / Outils mathématiques et informatiques

- AIT HADDOU Hassan
- DAGUENET David
- GALTE Steeve
- MARTINUZZI Michel
- PERCEBOIS Mathieu
- REVEL Adrien
- SALESSES Eric

TPCAU / Théories et pratiques de la conception architecturale urbaine

- BERENGUER Candice
- BERROU Clotilde
- BOURDEAU Axelle

→ BRABANT Olivier

→ BRET Benoît

- BRION Jacques
- BUFFARD Patrick
- CAPELIER Philippe
- CERESE Ankel
- CHAIGNAUD-THUILE Faustine
- CHAMPAVIER Orianne
- CREGUT Nicolas
- CUSY Gilles
- DAHBI Malek
- DALBY Thomas
- DELGADO Daniel
- DEVAUX Frédéric
- DUPORT Laurent
- GARCIN Adrian
- GIROD Guillaume
- GROSS Dagmar
- HAMERMAN David
- HAZET Guillaume
- HOFFERT Yannick
- ISZATT Annabelle
- JANNIN Stéphanie
- LADOUX Pierre
- LAUTIER Alexis
- LE BOUVIER Brice
- LEBUNETEL Nicolas
- MANGIN Caroline
- MARAVAL Michel
- MARTINEZ Andrès
- MEGIAS Pascal

→ MOREL Julie	→ PRIAM Jean-Marc	→ PIMAS Jordi
→ MORLANS Guillaume	→ PUECH Sandrine	VT / Urbanismes et projet urbain
→ MUNIER Magalie	→ RAFFINI Jean-François	
→ NEBOUT Emmanuel	→ RAMIREZ Marina	
→ NOURRIGAT Elodie	→ ROSELL François	
→ ORTH Solveig	→ ROUAUD Maxime	
→ PASSELAC Romain	→ ROUSSEAU Arnaud	
→ PERRAU Antoine	→ SALLIERE TRAYSSAC Karin	
→ PERRIS Pascal	→ SOTO Pierre	
→ PEYREBONNE Nicolas	VT / Géographie et paysage	
→ PLAS Murielle		
	→ CLEMENT Sébastien	→ BOSC Stéphane
		→ COUSIN Rodolphe
		→ HERNANDEZ Claudia
		→ RAVON Jean-François
		→ SISTEL Anne
		→ VIALA Laurent
		→ ZAKARIAN Stanislas

10.2/ Budget de l'établissement

L'année universitaire 2021-2022 a été marquée par le début de l'opération de rénovation énergétique du bâtiment principal dans le cadre du plan de relance. Un financement initial de 4.896.358,40 € a été prévu avec une fin des travaux programmée en 2023 dans le cadre d'un marché de conception réalisation. Ce dernier a été confié en 2021 à l'ARAC, mandataire à maîtrise d'ouvrage (MMOA).

Conformément au suivi pluriannuel prévu, 1.876.186,42 € ont été liquidés en 2022, en complément des 93.700 € liquidés en 2021.

Les avances sur travaux ont été régulièrement versées au MMOA après justification des dépenses effectuées. Le solde du financement France Relance d'un montant de 2.193.723 € a été perçu en juillet 2022 alors qu'il avait été initialement programmé pour 2023. L'ENSAM a perçu l'ensemble de la subvention d'investissement prévisionnelle du programme 362 du plan de relance soit 4.896.358,40 €.

Par ailleurs, un versement complémentaire du ministère de 300.000 € sur l'ensemble de l'opération a été prévu pour tenir compte de la hausse du coût des matières premières et la révision des prix. Un premier versement de 100.000 € est intervenu en juillet 2022. Il a été également prévu un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement d'un montant de 36.000 € pour participer à cette révision

des prix. Un ajustement a donc été prévu au BR2 pour tenir compte de cette recette qui n'avait pas été inscrite au budget initial 2022. Un avenant sur le marché initial avec le MMOA a été prévu afin d'ajuster le montant global de l'opération et des dépenses afférentes.

Pour la fin de l'exercice 2022, le MMOA transmet un prévisionnel de décaissement actualisé par rapport à l'avancée des travaux afin d'ajuster les CP nécessaires au BR2.

L'exécution des recettes de l'ENSAM s'est élevée à 95,94 % au 31 août 2022, soit au-dessus du taux linéaire d'exécution (66,66%). Cette exécution particulièrement importante par rapport au calendrier s'explique notamment par le versement de la subvention complémentaire du Plan de relance (2.193.723 €) alors que cette recette n'était pas initialement prévue avant 2023. Enfin, le financement du CPER d'un montant de 1.795.251 € a été encaissé en octobre 2022.



Budget initial 2022

10.3/ Informatique

Le chef du service informatique, arrivé en juin 2022, a réalisé un audit interne portant sur une analyse préliminaire des installations et des équipements informatiques. Il a noté que la grande force de l'ENSAM réside dans la faible externalisation de ses moyens et outils, ce qui devrait permettre une grande maîtrise de ce domaine. Ce document a abouti à 42 actions classées selon 10 thématiques :

- RH / composition de l'équipe : l'équipe doit être consolidée en matière d'effectifs, compétences, et les temps dédiés au support et aux projets doivent être bien séparés. La gestion des interventions et leur suivi nécessite une structuration (ticketing).
- Réseau / faiblesse structurelle : une part non négligeable des problèmes est due à la vétusté des câblages (d'origine), à des connexions/interconnexions non identifiées, à l'absence de contrats de maintenance et d'espaces adaptés (climatisés) qui fragilisent physiquement les équipements. Un audit réseau a été lancé fin 2022 (20k€), et des travaux autour de la salle serveurs seront réalisés en 2023 (175k€).
- Systèmes / maintenance limitée : un administrateur système a été recruté pour améliorer ce domaine (15/10/2022), mais la gestion concomitante de la maintenance quotidienne et des évolutions sera compliquée. Il faudra établir une cartographie de l'existant, prévoir les mises à jour, documenter, mettre en place les bonnes pratiques, renouveler le matériel et assurer leur maintenance ou faire appel à des contrats de maintenance. L'organisation des priorités des activités est toujours en cours pour hiérarchiser les différentes actions.
- Messagerie email : le service est instable à cause de la solution choisie (désuète) et des pratiques, il ne répond pas aux usages (pas suffisamment coopératif). L'antispam, mal paramétré, conduit à un filtrage inefficace. L'utilisation des adresses professionnelles des enseignants et la diffusion massive de courriels font l'objet d'une politique non définie et peu claire. Les utilisateurs ne sont pas assez sensibilisés ou formés. Une migration de la plateforme email est envisagée en 2023, avec également la mise en place d'un serveur de listes de diffusion et d'une formation pour les usagers.
- Téléphonie : le diagnostic des problèmes est impossible. La téléphonie IP dysfonctionne et la source du problème est impossible à identifier (application, serveurs ou réseau ?). Elle est pourtant indispensable notamment dans le contexte du télétravail. Une étude du besoin réel des services selon les nouvelles organisations du travail sera lancée en 2023.
- Postes de travail : il n'y a pas de politique claire. Une politique de gestion des postes de travail doit être définie pour préciser la mise à disposition du matériel et des logiciels, les campagnes de remplacement à 5/6 ans, la nécessité d'homogénéisation du parc et des logiciels, la supervision et l'inventaire physique, la politique de réaffectation ou recyclage des équipements vétustes, etc. Cette politique est en cours de rédaction, avec un plan d'achat à 5/6 ans par lots homogènes, centralisés au service informatique (même les projets de recherche), adhésion à des marchés équipements et logiciels.
- Support aux utilisateurs / organisation espace de travail : Les locaux du service informatiques doivent être adaptés pour un accueil et les interventions quotidiennes (espaces pour tests sur matériel/banque d'accueil ?) et la gestion des demandes/interventions doit être suivie pour une meilleure lisibilité (optimisation des espaces, déménagement à la phase 3 des travaux, organisation d'un ticketing avec horaires adaptés pour travailler sur les projets).
- Comptes informatiques / base de données TAIGA : l'import des données et la mise à jour en cascade des comptes dans les systèmes pose problème. L'ENSAM n'a aucune latitude sur la gestion de ces éléments, il n'y a aucune transparence et interaction sur la gestion des comptes informatiques (pas de maîtrise). Deux systèmes d'annuaires sont alimentés notamment par TAIGA. La migration vers PÉGASE prévue en 2023/2024 doit permettre d'améliorer la gestion des comptes.
- Périmètre juridique / RGPD et RSSI : il faut nommer un RSSI qui soit hors de l'informatique (ou faire un appel à candidature en interne).
- Gouvernance / Commission informatique : pour pouvoir travailler sur les évolutions des outils, une Commission informatique pourrait être créée (2 à 4 réunions annuelles),

avec des représentants étudiants/enseignants/administratifs, et qui serait un lieu d'échange/proposition/ décision pour réfléchir aux enjeux numériques (définition d'une charte informatique, de la politique « poste de travail », des procédures de gestion des comptes utilisateurs, de procédures « d'accueil d'un agent » et des manifestations interne ou externe, etc.).

Sur la base de ce diagnostic, il a été possible de définir un schéma directeur informatique de l'école sur 5 ans :

- Une nouvelle impulsion dans le domaine informatique : l'infrastructure réseau de l'établissement connaît des dysfonctionnements majeurs fréquents, et l'absence d'informations historiques et de documentation rend toute modification périlleuse, y compris pour assurer une meilleure fiabilité ou la simple sécurisation de l'infrastructure. L'absence de politique identifiant les besoins et les moyens à dédier au domaine au cours des 15 dernières années rend impérieux une remise à plat globale de l'infrastructure, qui n'est plus aux normes techniques ni aux normes de sécurité. Le système d'information de l'établissement est très exposé aux pannes ou aux attaques, et cela pénalise le travail quotidien des agents et la tenue des enseignements. L'impulsion d'une nouvelle trajectoire en 2021, au travers de nouveaux investissements et de recrutements, ont permis d'amorcer une nouvelle réflexion et des pistes d'amélioration à moyen terme. Il est désormais nécessaire d'investir massivement pour remettre à plat l'infrastructure. Un vaste projet de rénovation du réseau aurait plusieurs objectifs :
- Dans sa première étape (l'audit), établir de manière claire et précise les causes des dysfonctionnements (même si elles sont déjà fortement pressenties) et la meilleure organisation pour y aboutir ; il permettra également de compiler de l'information technique utile par la suite (repérage et étiquetage de prises, etc.) ;
- Dans une seconde étape, procéder à la rénovation elle-même, avec comme priorités :
- Renouveler les matériels actifs/switchs (actuellement très hétérogènes, techniquement très dépassés, au

fonctionnement aléatoire, plus aux normes et plus maintenus logicielllement) par du matériel à jour, maintenu, moins énergivore, et rationalisé (remplacement de 2 petits matériels par un seul quand c'est possible, etc).

- Recâbler une cinquantaine de liaisons numériques du bâtiment, qui ne sont plus aux normes (liaisons cuivre datant des années 90) ou qui ont été abîmés (fibre), car elles participent à la mauvaise qualité du réseau. Cela ne permettra pas de restaurer l'intégralité du réseau, mais le gain sera de toute façon non négligeable. Une autre tranche de travaux ultérieure pourrait permettre d'améliorer les connexions dans les bureaux (nombreuses prises HS, bureaux/ locaux totalement dépourvus de prises...).
- Repenser l'organisation du réseau, qui a été construit sans cohérence au fil des ajouts d'ailes du bâtiment, et supprimer certaines anomalies (roades mal conçues, baies de brassage mal positionnées...).
- «Professionnaliser» la salle serveur en la sécurisant à tous les niveaux (sécurisation physique de l'accès aux baies, actuellement accessibles par tout le monde, sécurisation électrique par ondulation, sécurisation thermique par climatisation).
- Sur la base d'un premier audit interne, réalisé par le chef du service informatique, complété par les résultats d'un audit externe mandaté fin 2022 permettant d'identifier les matériels et câblages désuets à remplacer, d'identifier les liens réseau de trop mauvaise qualité et de proposer une solution technique, une première tranche de travaux seront réalisés courant 2023 sur le cœur de réseau. Une enveloppe de 175 000 € est dédiée pour adapter un local qui pourra être climatisé et ondulé afin d'accueillir une nouvelle salle serveurs et un cœur de réseau neuf et reconfiguré. Il est proposé de réaliser ces travaux dans le cadre de l'optimisation des espaces du rez-de-chaussée du bâtiment principal, avec une reconfiguration et un changement de destination des espaces allant de la salle des conseils à la reprographie. La phase 3 du chantier de rénovation thermique du bâtiment principal, avril à août 2023, serait la période privilégiée pour cette intervention en profitant du déménagement de ces espaces.

→ Les matériels audiovisuels des lieux d'enseignement, principalement les amphithéâtres mais également certaines salles de cours, ne sont plus du tout adaptés aux usages actuels. Les câbles correspondent à des normes audio/vidéo qui n'ont plus cours, les matériels sont de moins en moins compatibles avec les matériels des utilisateurs et leurs besoins courants. Il est donc nécessaire de mettre à jour l'environnement audiovisuel des lieux d'enseignements, en priorité les deux amphithéâtres en 2023 : - supprimer l'empilement des générations de matériels aux normes hétéroclites, qui ont parfois subi les maladroites des usagers (câbles abîmés...), - moderniser les équipements, pour qu'ils répondent aux normes actuelles, et aux besoins émergeant ces dernières années (cours à distance...), - moderniser et simplifier les deux régies pour une enveloppe de 5 000€.

Contacts

Thierry VERDIER

Directeur de l'ENSAM

thierry.verdier@montpellier.archi.fr

Daniel ANDERSCH

Directeur des études et de la pédagogie

daniel.andersch@montpellier.archi.fr

Lisette VIEIRA

Directrice des affaires administratives et financières

lisette.vieira@montpellier.archi.fr

Isabelle AVON

Directrice du développement et de la communication

isabelle.avon@montpellier.archi.fr

Pierre ROSIER

Directeur de l'Antenne de La Réunion

pierre.rosier@montpellier.archi.fr

179 rue de l'Espérou

34093 Montpellier Cedex 05

T. 04 67 91 89 89

F. 04 67 41 35 07

www.montpellier.archi.fr

ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion